



PARC NATIONAL DU CANADA
ELK ISLAND

Plan directeur



Parc national du Canada
Elk Island
Plan directeur

Photo de la page couverture : Parc national du Canada Elk Island
© Randall Kabatoff, Vision Images

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2005
No de catalogue : R63-265/2005F
ISBN : 0-662-86365-8

Avant-Propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada incarnent l'essence même de notre pays. Ils participent à définir qui nous sommes et ce que nous sommes. Ce sont des endroits magiques, merveilleux et indissociables de notre patrimoine. Chacun d'eux a sa propre histoire à nous raconter. Mais, ensemble, ils conjuguent les richesses du passé aux promesses de l'avenir et rassemblent les Canadiens et les Canadiennes.

Notre vision consiste à ce que chacun des lieux historiques nationaux du Canada, qu'il soit de propriété fédérale ou non, présente une bonne santé commémorative et à ce que notre réseau de lieux nationaux continue à évoluer au rythme de l'évolution du pays. Nos lieux historiques nationaux seront pour tous les Canadiens et les Canadiennes des lieux d'expérience et d'apprentissage. Ils aideront nos collectivités à être dynamiques et créatives, tout en contribuant à nos efforts visant à revitaliser les villes du Canada. Ensemble, comme fiduciaires, nous allons conserver ces endroits au profit de l'actuelle génération et de celles qui suivront, tout en veillant à ce qu'ils contribuent à une plus grande viabilité économique et une meilleure santé écologique dans tout le Canada.

Notre vision consiste également à représenter chacune des régions naturelles terrestres et marines du Canada par au moins un parc national ou une aire marine nationale de conservation; à maintenir tous les parcs nationaux en bonne santé écologique; à ce que chaque aire marine nationale de conservation fasse la promotion d'une utilisation viable et saine de nos ressources marines du point de vue de l'écologie, d'une manière qui harmonise les pratiques de conservation aux activités humaines; et à ce que tant les parcs nationaux que les aires marines nationales de conservation soient des endroits offrant à tous les Canadiens et les Canadiennes la chance d'en vivre l'expérience et d'en profiter.

Ces principes constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Elk Island. Vous me permettrez de témoigner ma plus sincère appréciation aux nombreux Canadiens et Canadiennes qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Elk Island.

Le ministre de l'Environnement,

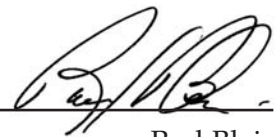
Stéphane Dion

PARC NATIONAL DU CANADA ELK ISLAND PLAN DIRECTEUR

L'approbation de ce plan a été recommandée par :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Rod Blair
Directeur d'unité de gestion
Prairies du nord

RÉSUMÉ

Ce nouveau plan directeur a été élaboré à l'issue de l'examen du *Plan directeur du parc national Elk Island* déposé au Parlement en 1996. Fruit d'une consultation publique, le plan révisé comporte un énoncé de vision pour le parc de même qu'une orientation stratégique, des objectifs et des mesures pour chacun des aspects des opérations et de l'administration du parc.

Enjeux communs, solutions communes

Préserver l'intégrité écologique

Malgré sa taille, le parc national Elk Island joue un rôle important dans la protection de l'intégrité écologique de l'écosystème des collines Beaver. Des animaux sauvages rares, menacés ou en péril trouvent refuge dans le parc. Le rétablissement de la population de bisons des bois dépend du troupeau de cette espèce menacée qui se trouve dans le parc. Parmi les préoccupations d'ordre environnemental qui découlent de la présence d'aménagements urbains, industriels et agricoles à proximité du parc, notons la fragmentation de l'habitat, la perturbation des corridors fauniques et la pollution de l'eau et de l'air.

Si l'on veut protéger et rétablir la biodiversité dans ce sanctuaire clôturé, il faut adopter un mode de gestion des ressources qui soit davantage intensif que ce qui se fait traditionnellement dans les parcs nationaux au Canada. Les brûlages dirigés et les programmes de gestion de la végétation permettront d'accroître la qualité de l'habitat, encourageant du coup des espèces comme le blaireau, le renard roux, l'ours noir et la sturnelle à élire de nouveau domicile dans le parc.

Le plan révisé met à jour les indicateurs de l'intégrité écologique et les cibles à atteindre, qui sont de précieux outils de prise de décisions servant à surveiller les progrès effectués au chapitre du rétablissement ou de la préservation de l'écosystème. Ce plan présente aussi un modèle d'écosystème, des indicateurs et des cibles (p. ex. les seuils démographiques pour une variété d'espèces donnée) de même que la description d'un programme de surveillance à long terme élaboré en collaboration avec le Comité consultatif des sciences.

Travailler en collaboration

Petite forêt boréale mixte des basses-terres nichée dans une communauté agro-industrielle, le parc national Elk Island est pour ainsi dire entouré de terres agricoles. L'industrie de l'élevage du bétail est bien établie dans les environs, et on trouve plusieurs ranchs à gibier dans la région. Les maladies contractées par les animaux domestiques sont une menace constante pour les ongulés du parc. Le personnel du parc doit consacrer beaucoup de son temps à surveiller les maladies contagieuses chez les populations de bisons et de wapitis.

La durabilité de l'écosystème des collines Beaver repose sur des solutions communes et des buts communs. La collaboration régionale est un objectif clé de ce plan directeur. Au nombre des mesures qui sont proposées notons la participation à l'initiative sur les corridors fauniques des collines Beaver, qui réunit un groupe d'intervenants désireux d'assurer le bien-être environnemental, économique et social de la région. Ces intervenants visent à préserver le dernier corridor naturel du centre-est de l'Alberta, à protéger plusieurs espèces fauniques en péril ou vulnérables, et à assurer la viabilité des aires protégées.

Vivre dans un parc clôturé

Les wapitis, les cerfs, les orignaux et les bisons du parc national Elk Island forment l'une des populations d'ongulés les plus denses sur le continent. La gestion de ces animaux dans un petit secteur clôturé présente un défi constant, en particulier lorsqu'il s'agit de limiter les nombres et de protéger les animaux contre la menace de maladies. De plus, la consommation à l'année de la végétation du parc par un grand nombre d'ongulés a pour effet d'en modifier la structure, la fonction et le type.

Le parc mettra en oeuvre la "Stratégie de réduction" des populations d'ongulés pour maintenir la population de ces espèces dans des limites bien établies. Il sera ainsi possible de réduire l'incidence du broutage excessif sur la biodiversité. Le personnel du parc assurera une surveillance constante des animaux sauvages pour que les bisons et les wapitis conservent leur statut de troupeaux exempts de toute maladie.

Rétablir les processus naturels

Étant donné que le parc occupe une si petite superficie, il est difficile d'y rétablir des processus naturels à grande échelle. Or, ces processus ont un rôle particulièrement important à jouer dans la préservation d'une communauté végétale saine et représentative.

L'une des priorités consiste ainsi à rétablir ou à préserver trois processus naturels d'importance – le feu, le broutage et l'inondation des terres par le castor. La mise en place d'un programme de brûlages dirigés permettra de régler les problèmes liés à la végétation. Le personnel du parc effectuera des relevés aériens pour dénombrer les castors et préservera entre 100 et 600 colonies dans le parc. Il se servira de photomosaïques et d'images-satellite pour surveiller l'état des terres humides et les inondations.

Accueillir les visiteurs

À moins d'une heure de route d'Edmonton, le parc est une destination très courue chez les citoyens. Plus d'un million de gens habitent dans un rayon de 100 kilomètres du parc. La plupart des 200 000 personnes qui visitent le parc sont des résidents de l'Alberta qui viennent passer la journée dans la région. À l'instar de nombreux parcs nationaux au Canada, Elk Island cherche des moyens de permettre l'accès du parc aux gens tout en protégeant le cadre naturel que recherchent ces gens.

Le parc travaillera de concert avec l'industrie du tourisme et le Partenariat en tourisme de la région de la capitale d'Edmonton pour faire en sorte que les visiteurs soient au courant des installations, des services et des activités qui sont offerts dans le parc et qu'ils les apprécient à leur juste valeur. Les programmes offerts dans le parc permettront de rallier les gens à la cause de l'intégrité écologique et favoriseront la gestion environnementale. Ce plan directeur réclame un partenariat actif avec le milieu scolaire dans le but d'inculquer un sens de responsabilité commun à l'égard de l'intégrité écologique et de faire mieux comprendre en quoi consiste cette notion. La Stratégie de promotion du tourisme patrimonial influera sur les efforts de marketing et de promotion déployés dans le parc.

L'avenir d'Elk Island

Le parc national Elk Island prévoit poursuivre sa vision, c'est-à-dire :

Protéger une portion de la région naturelle des plaines et des plateaux boréaux du Sud;

Préserver ou rétablir des processus écologiques, notamment le feu, le broutage et l'inondation des terres par le castor;

Demeurer une destination reconnue, où les visiteurs ont la possibilité d'admirer la nature;

Jouer un rôle important dans le rétablissement d'espèces fauniques, telles que le cygne trompette et le bison des bois; et

Faire partie intégrante de l'écosystème des collines Beaver grâce aux efforts conjugués des propriétaires fonciers des environs et de Parcs Canada.

Il est ressorti, de l'évaluation environnementale du *Plan directeur du parc national Elk Island*, plusieurs observations sur la préparation de la nouvelle version du plan et des résultats attendus de sa mise en oeuvre :

Le plan est conforme aux lois et politiques de Parcs Canada;

Il y a eu examen du plan par les pairs et participation du public de manière satisfaisante;

Les propositions avancées dans le plan directeur n'auront pas d'incidence environnementale négative importante;

L'effet cumulatif des propositions va dans le sens d'une amélioration de l'intégrité écologique;

L'efficacité de l'habitat sera plus grande, et sa fragmentation, moins importante;

Un meilleur équilibre sera atteint au sein de la forêt boréale mixte des basses-terres où domine le tremble;

L'incidence des plantes non indigènes diminuera;

La succession végétale naturelle sera améliorée; et

L'amélioration de la gestion de l'activité humaine réduira les effets perturbateurs des visiteurs sur le parc.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Un ensemble de lieux	1
1.2 Rôle au sein d'un réseau de parcs nationaux	2
1.3 Un lieu pour la nature	2
1.4 Un lieu pour la culture et l'histoire	2
1.5 Un lieu pour les gens	2
1.6 Un lieu pour l'avenir	3
2.0 CONTEXTE DE PLANIFICATION	5
2.1 Contexte régional	5
2.2 Planification dans un milieu en évolution	7
2.3 Gestion du parc et utilisation du territoire	7
2.4 Consultation publique	8
2.5 Coopération régionale	8
2.6 Gestion écosystémique	8
3.0 UNE VISION POUR L'AVENIR	11
3.1 Un regard vers l'avenir	11
4.0 GESTION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE	15
4.1 Aperçu	15
4.2 Contexte environnemental	16
4.2.1 Ressources naturelles rares et uniques	17
4.3 Menaces à l'intégrité écologique	19
4.4 Gestion de l'intégrité écologique	20
4.5 Sensibilisation et appui relatif à l'intégrité écologique	20
4.6 Gestion intégrée des écosystèmes régionaux	21
4.7 Rétablir ou préserver les processus écologiques	22
4.8 Qualité de l'air et de l'eau	22
4.9 Végétation	23
4.10 Zones humides et écosystèmes aquatiques	24
4.11 Faune	25
4.12 Indicateurs de l'intégrité écologique	26
5.0 PROTECTION DES RESSOURCES CULTURELLES	31
5.1 Aperçu	31
5.2 Ressources culturelles	33
6.0 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	35
6.1 Aperçu	35
6.2 Messages du parc national Elk Island	36
7.0 ACCUEIL DES VISITEURS DANS LE PARC NATIONAL ELK ISLAND	39
7.1 Aperçu	39

TABLE DES MATIÈRES – SUITE

7.2	Activité humaine dans les parcs nationaux	40
7.3	Activité humaine dans le parc national Elk Island	40
7.4	Gestion de l'activité humaine	41
7.5	Service et installations à l'intention de visiteurs	41
7.6	Service et installations en place	42
7.7	Nouvelles activités, nouveaux services et nouvelles installations	43
7.8	Tourisme patrimonial	45
8.0	TRANSPORTS	47
8.1	Aperçu	47
9.0	PARTENARIATS ET PARTICIPATION DU PUBLIC	49
9.1	Aperçu	49
9.2	Participation du public	50
9.3	Coordination régionale	50
10.0	ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS	53
10.1	Aperçu	53
11.0	ZONAGE DU PARC	55
11.1	Système de zonage des parcs nationaux	56
11.2	Zone I - Préservation spéciale	56
11.3	Zone II - Milieu sauvage	56
11.4	Zone III - Milieu naturel	56
11.5	Zone IV - Loisirs de plein air	56
11.6	Zone V - Services du parc	57
12.0	SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	59
12.1	Contexte	59
12.2	Perspective régionale	60
12.3	Portée de l'évaluation	60
12.4	Participation du public	60
12.5	Conclusion	61
FIGURES ET TABLEAUX		
Figure 1	Contexte régional	6
Figure 2	Tableau des indicateurs de l'intégrité écologique	27
Figure 3	Système de zonage	58
Tableau 1	Indicateurs de l'intégrité écologique	28
Tableau 2	Indicateurs de l'activité sociale	38
Tableau 3	Critères régissant l'utilisation appropriée	42
Tableau 4	Indicateurs de l'activité humaine	44
LISTE DES COLLABORATEURS		
GLOSSAIRE		
RÉFÉRENCES		



Introduction

1.0 INTRODUCTION

1.1 Un ensemble de lieux

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) dédie les parcs nationaux au « peuple canadien afin que celui-ci puisse les utiliser pour son plaisir et l'enrichissement de ses connaissances ». Elle stipule que les parcs « doivent être entretenus et utilisés de façon à rester intacts pour les générations futures ». En ce qui a trait à la gestion des parcs, la Loi est claire : la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la première priorité du ministre pour tous les aspects de la gestion des parcs.

Ce plan directeur constitue un outil essentiel pour façonner l'avenir du parc national Elk Island, dans l'esprit et l'intention de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Il reconnaît qu'Elk Island est un parc composé d'un ensemble de lieux. Et surtout, ce parc est un lieu pour la nature, où les liens complexes qui forment la chaîne de vie

continuent d'évoluer comme ils le font depuis des millénaires. Le parc est également un lieu pour les gens, où ils ont la possibilité de s'émerveiller devant le cadre naturel de l'endroit et d'apprécier à sa juste valeur la richesse du patrimoine canadien. Et, finalement, le parc est un lieu où le passé est mis en valeur, mais qui se tourne également vers l'avenir.

1.2 Rôle au sein d'un réseau de parcs nationaux

Le réseau de parcs nationaux du Canada a vu le jour il y a plus d'un siècle, lorsque fut créé le parc national Banff près d'étonnantes sources thermales découvertes dans les Rocheuses en Alberta. Au fil des ans, le réseau a accueilli 41 parcs nationaux et réserves de parc national, d'une superficie allant de neuf kilomètres carrés à 45 000 kilomètres carrés. Ensemble, ils forment un réseau national dont le but est de veiller à ce que l'ensemble des 39 régions naturelles terrestres du Canada soient représentées. Avec les parcs nationaux Wood Buffalo, Prince Albert et du Mont-Riding, Elk Island protège une partie de la région naturelle des plaines et des plateaux boréaux du Sud.

1.3 Un lieu pour la nature

Mosaïque au relief en bosses et en creux, le parc s'élève majestueusement de 30 à 60 mètres au-dessus du niveau des plaines environnantes. Elk Island se trouve sur la moraine du lac Cooking, c'est-à-dire dans la section du nord de l'écosystème élargi des collines Beaver, une zone de transition unique en son genre, où la forêt boréale mixte des basses-terres est dominée par le tremble. De même que d'autres aires de conservation, Elk Island joue un rôle essentiel dans la protection de l'un des derniers corridors fauniques naturels du centre-est de l'Alberta.

Au début des années 1900, un groupe d'Albertains soucieux de l'avenir des wapitis eurent l'idée de mettre de côté un secteur pour protéger ce qu'on croyait être les derniers wapitis des Prairies canadiennes. Ses débuts à titre de réserve clôturée pour protéger une seule espèce démarquent Elk Island des autres parcs nationaux du Canada, qui ont été créés pour souligner la beauté exceptionnelle de leur panorama ou pour protéger des exemples représentatifs des régions naturelles terrestres et marines du Canada. La réserve de wapitis forme maintenant une partie du parc national Elk Island, où prospèrent d'autres ongulés tels que des bisons des plaines, des orignaux, et des cerfs.

Le parc continuera de contribuer à la conservation d'espèces rares, menacées ou en voie de disparition, et il a même élargi son rôle à cet égard. Le parc joue également un rôle important dans le rétablissement d'espèces en péril, comme le cygne trompette et le bison des bois.

1.4 Un lieu pour la culture et l'histoire

L'histoire d'Elk Island remonte à la fin de la dernière époque glaciaire. On croit que des Autochtones y ont habité il y a 8 000 ou 10 000 ans. Les fouilles archéologiques ont révélé la présence de plus de deux cents camps autochtones et sites de fabrication d'outils. Les Sarsis sont les premiers à avoir fréquenté le secteur. Dans le courant du XVIII^e siècle, les Cris repoussèrent les Sarsis dans les plaines avoisinantes. Les Cris continuèrent de chasser dans les collines Beaver, troquant des peaux avec les commerçants de fourrures pour satisfaire les besoins des Européens pour la mode.

L'abondance de plantes et d'animaux de gibier dans les collines Beaver assurait aux Autochtones une source d'alimentation variée et nutritive. Quand les populations d'animaux de gibier et d'animaux à fourrure dépérèrent, les Autochtones quittèrent la région.

Les colonisateurs allemands, anglais et ukrainiens firent leur apparition dans les années 1880. Ils se mirent rapidement à défricher et à cultiver la région entourant les collines Beaver, considérant que les collines avaient un relief trop vallonné, que le climat y était humide et qu'elles ne se prêtaient pas particulièrement à l'agriculture.

Le parc recèle de nombreuses ressources culturelles notamment l'emplacement du premier poste de garde forestier de l'Alberta et la résidence la plus ancienne d'un directeur dans le réseau de parcs nationaux. On y trouve aussi le seul monument historique national qui souligne la préservation du bison des plaines.

1.5 Un lieu pour les gens

Elk Island accueille les gens qui veulent goûter à la solitude, y faire l'expérience de la nature et du plein air et en apprendre davantage au sujet de l'histoire en s'adonnant à diverses activités, dont la randonnée, le camping, le golf, le canot, l'observation de la faune, les piques-niques et le ski de randonnée. Par l'entremise de programmes saisonniers d'interprétation, les gens de tous les âges approfondissent leurs connaissances de première main sur les parcs nationaux du Canada et sur la région naturelle que représente Elk Island.

Autrefois, Elk Island était l'une des rares attractions du secteur des collines Beaver. Le parc offrait toute une gamme d'installations : une salle de danse, un hôtel, des chalets privés, un abri d'orchestre, un détachement de police de même qu'une station-service. Si un grand nombre de ces installations ne sont plus aujourd'hui, les visiteurs d'aujourd'hui s'adonnent toujours à diverses activités de loisirs.

Au fil du temps, les intérêts et les activités des visiteurs ont changé. À l'époque, une visite au parc était toute une entreprise : il fallait prendre au moins une journée complète pour se rendre au parc, et parfois même y passer la nuit. L'amélioration des routes a permis à Elk Island de devenir une destination très fréquentée par les résidents de la région, qui viennent y passer une partie de la journée pour échapper temporairement au train-train quotidien.

À son apogée au milieu des années 60, Elk Island attirait plus de 500 000 visiteurs. Il était difficile de se garer au lac Astotin, les véhicules s'entassaient sur la promenade et on avait peine à trouver un endroit paisible où faire un pique-nique. Cette situation changea radicalement plus tard au cours de la décennie devant la diminution soutenue de taux de fréquentation. On ne possède pas d'information précise qui explique ce changement, mais l'on sait que plusieurs facteurs pourraient y avoir contribué — l'expansion de la ville d'Edmonton et l'apparition d'autres installations de loisirs, l'augmentation des droits d'entrée, la diminution des budgets de promotion et le retrait de plusieurs installations.

1.6 Un lieu pour l'avenir

Au nom des citoyens du Canada, Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs de notre patrimoine naturel et culturel qui revêtent une grande importance pour le pays. Pour s'acquitter de ce mandat, l'Agence doit amener le public à comprendre ces endroits, à les apprécier à leur juste valeur et à profiter de ce qu'ils ont à offrir de manière à assurer l'intégrité écologique et l'intégrité commémorative.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) oblige chaque parc national à préparer un plan directeur qui tienne compte des politiques et des lois de Parcs Canada. Les plans directeurs sont élaborés en consultation avec les Canadiens et ils sont revus tous les cinq ans par le ministre responsable de Parcs Canada, puis déposés au Parlement.

Cette mise à jour du plan directeur s'inscrit dans les efforts soutenus que déploie Parcs Canada pour s'acquitter de son obligation envers les générations futures. Le plan directeur révisé orientera la gestion globale du parc durant les 10 à 15 prochaines années. Voici quels sont les objectifs de gestion :

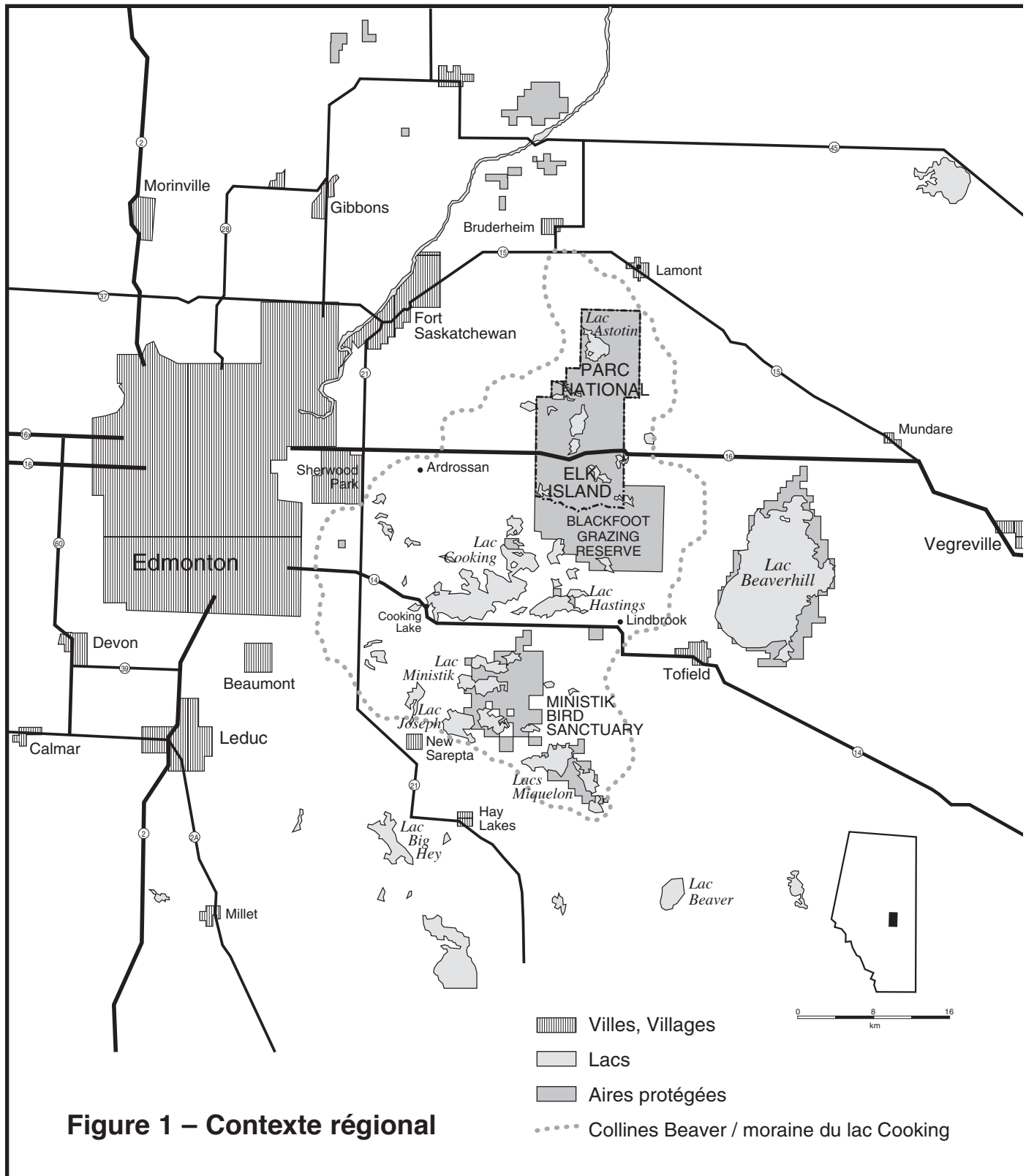
- énoncer une vision pour l'avenir;
- préserver l'intégrité écologique;
- promouvoir auprès des visiteurs des expériences de qualité;
- mettre sur pied des activités appropriées dans le contexte d'un parc national; et
- faire participer d'autres intervenants à la protection de l'écosystème partagé.

Contexte de la planification

2.0 CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

2.1 Contexte régional

Elk Island, qui est le seul parc national entièrement clôturé au Canada, est situé à environ 45 kilomètres à l'est d'Edmonton. D'une superficie de 194 kilomètres carrés, le parc protège, avec les terres voisines et les terres provinciales adjacentes, une partie essentielle de l'écosystème des collines Beaver (Figure 1). Pour certaines espèces indigènes, cet écosystème est un important refuge où se mettre à l'abri de l'expansion urbaine de la région d'Edmonton.



Bordé par trois comtés (Beaver, Lamont et Strathcona), le parc est facile d'accès pour un grand nombre de visiteurs éventuels. Environ un million de personnes habitent à moins de 100 kilomètres du parc. La route 16 (la route Transcanadienne-Yellowhead), qui divise le parc en deux (Figure 1), permet un accès facile au parc.

Le secteur principal du parc, d'une superficie de 134 kilomètres carrés, se trouve au nord de la route. La région adjacente se compose de terres privées, dont la plupart sont utilisées à des fins agricoles. C'est dans ce secteur du parc que se trouvent la majorité des installations et des services destinés aux visiteurs, notamment le secteur du lac Astotin, la promenade et les bureaux d'administration du parc. Au sud de la route se trouve l'aire de pâturage du bison des bois, d'une superficie de 60 kilomètres carrés, bordée de terres agricoles à l'est et à l'ouest, de l'aire provinciale de loisirs de Blackfoot/du lac Cooking au sud et du village du patrimoine culturel ukrainien, au sud-est.

2.2 Planification dans un milieu en évolution

De nombreux changements se sont produits depuis l'approbation du dernier plan directeur, en 1996 – nouveaux enjeux et nouvelles possibilités, achèvement du plan de conservation de l'écosystème du parc, nouvelles politiques et lois, et meilleure compréhension de la gestion écosystémique et de la biodiversité.

Le plan directeur de 1996 était le fruit de consultations publiques pancanadiennes et d'une analyse approfondie de la conjoncture sociale, économique et écologique du parc. Le temps est maintenant venu de réévaluer cette conjoncture et de revoir le plan en conséquence.

Le plan directeur renferme aussi le concept des énoncés d'intégrité écologique, qui a été élaboré pour les parcs nationaux au milieu des années 90.

Ce qui suit est une liste d'exemples de lois, de politiques, de plans et d'études qui sont venus renforcer l'engagement pris par Parcs Canada, celui de préserver les ressources des parcs de façon à harmoniser l'intégrité écologique et les besoins socio-économiques des collectivités avoisinantes.

- *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada, 1994*
- *Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1998*
- *Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*
- *Loi sur les parcs nationaux du Canada, 2000*
- *Plan d'action sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada de Parcs Canada, 2000*
- *Intact pour les générations futures? Le Rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, 2000*
- *Première priorité : rapport d'étape sur la mise en oeuvre des recommandations de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, 2000*

2.3 Gestion du parc et utilisation du territoire

La gestion du parc évolue à mesure que notre savoir scientifique s'accroît. Bon nombre des activités sanctionnées par les politiques antérieures ne sont plus considérées comme appropriées dans un parc national. En fait, le parc déploie actuellement beaucoup d'efforts pour rétablir des systèmes transformés sous le régime d'anciennes politiques, particulièrement les politiques sur la suppression des feux de forêt.

En supprimant les feux, en confinant les populations d'ongulés et en empêchant l'inondation des terres par le castor, toutes des pratiques courantes au tournant du siècle, nous avons rompu l'évolution naturelle des écosystèmes. Cette situation a favorisé la croissance de forêts de trembles, au détriment de la juste représentation de la forêt boréale mixte des basses-terres. De nos jours, les gestionnaires du parc comprennent mieux l'importance des processus naturels pour l'intégrité écologique. On examine soigneusement les mesures et les décisions que prennent les gestionnaires pour s'assurer qu'elles reposent sur la meilleure information scientifique, sociale et économique qui soit actuellement disponible. Les initiatives de recherche et de surveillance, réalisées en collaboration avec le Comité consultatif des sciences, les Amis du parc national Elk Island et d'autres établissements professionnels, forment l'assise de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un programme crédible de gestion écosystémique.

2.4 Consultation publique

Le public a grandement contribué à façonner le plan directeur révisé. En effet, Parcs Canada a organisé des journées portes ouvertes dans plusieurs collectivités avoisinantes, notamment Edmonton, Lamont, Ardrossan, Tofield et Vegreville. Il a également mené des consultations par le biais d'Internet, ce qui a permis à des gens des quatre coins du monde d'exprimer leurs commentaires sur l'orientation future du parc national Elk Island. Les employés et les intervenants ont eux aussi fourni des conseils précieux sur la gestion du parc.

2.5 Coopération régionale

Les activités qui sont pratiquées dans la région avoisinante ont une incidence profonde sur l'intégrité écologique du parc. La population et les activités industrielles se sont accrues considérablement au cours de la dernière décennie dans la région, et on s'attend à ce que cette croissance se poursuive. L'initiative sur les corridors fauniques des collines Beaver (Section 9.3) reconnaît qu'il faut adopter une démarche intergouvernementale pour protéger l'écosystème des collines Beaver pour le bien des générations futures. Le parc aura un rôle important à jouer dans la préservation de cet écosystème : il en protégera un secteur essentiel, il mettra son savoir à profit pour aider les autres instances à prendre de saines décisions environnementales et il contribuera à la création de stratégies régionales, provinciales et nationales de promotion du tourisme.

2.6 Gestion écosystémique

L'un des défis les plus difficiles qu'ont à relever les parcs nationaux consiste à préserver le milieu naturel et à protéger les ressources culturelles d'importance tout en permettant aux visiteurs de vivre des expériences de qualité et en répondant aux besoins socio-économiques. Pour relever le défi, Parcs Canada a adopté le concept de la gestion écosystémique.

La gestion écosystémique procède d'une approche intégrée, fondée sur la concertation. Par des rapports fructueux et constructifs à long terme, les intervenants parviennent à atteindre leurs objectifs communs. Multidisciplinaire de par sa nature, la gestion écosystémique cherche à intégrer de l'information biologique, physique et sociale. L'objectif consiste à préserver les ressources du parc d'une façon qui harmonise l'intégrité écologique du parc aux besoins socio-économiques des collectivités avoisinantes.

Principaux éléments qui forment l'assise de la gestion écosystémique

1. Les écosystèmes transcendent les limites du parc. Les activités pratiquées sur les terres avoisinantes influent sur la faune, l'eau et la flore du parc. Parallèlement, les activités du parc influent sur les propriétaires fonciers voisins. La gestion intégrée se révèle essentielle.
2. Les gens constituent un élément fondamental de l'écosystème. Lorsque l'on reconnaît leurs besoins élémentaires sociaux et économiques, il devient possible pour eux de contribuer à un environnement durable au sein des collines Beaver et d'en bénéficier. À l'intérieur du parc, ces besoins élémentaires doivent être pris en compte dans le contexte de la protection du patrimoine écologique et culturel. À l'extérieur du parc, Parcs Canada encourage le développement durable et les activités qui protègent les valeurs patrimoniales.
3. Pour prendre des décisions saines, il faut à tout prix comprendre la relation que l'être humain entretenait et entretient actuellement avec l'environnement. Il est essentiel de reconnaître le rôle significatif que jouent les nations autochtones.
4. Parcs Canada doit gérer prudemment l'activité humaine et l'aménagement, en fixant des limites au besoin, afin que les ressources écologiques et culturelles soient respectées, pour que les générations futures puissent apprécier le parc à sa juste valeur. Il déploie des efforts pour veiller à ce que les visiteurs du parc sachent à quoi s'attendre et qu'ils choisissent le bon moment et le bon endroit pour mener leurs activités.
5. Les décisions sont fondées sur la meilleure information à jour qui soit (de nature écologique, culturelle et sociale). Divers points de référence et paramètres nous aident à mieux comprendre l'intégrité écologique du parc.
6. Nous avons recours au principe de la prudence pour établir les niveaux appropriés sur le plan de l'aménagement, de la fréquentation et des initiatives de gestion écosystémique active.
7. Pour favoriser la sensibilisation à l'égard des écosystèmes, des défis que comporte leur protection et du rôle que les gens peuvent jouer à cet égard, il importe de consulter les visiteurs, les résidents et les entreprises, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc.
8. Les processus naturels et, le cas échéant, la technologie contribuent à la préservation et le rétablissement des écosystèmes.

Le plan directeur repose sur ces éléments de la gestion écosystémique. Chaque chapitre porte sur un enjeu différent, mais les mesures exposées pour chacun sont interreliées. Collectivement, ces mesures représentent une approche intégrée qui, de l'avis de Parcs Canada, permettra au parc national du Canada Elk Island de demeurer un exemple vivant des valeurs des parcs nationaux.

Vision pour l'avenir

3.0 VISION POUR L'AVENIR

3.1 Un regard vers l'avenir

L'élaboration des plans directeurs est l'occasion pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes de réfléchir à l'avenir de leurs parcs et lieux historiques nationaux, d'entrevoir le type d'endroits qu'ils doivent être et de contribuer à définir les mesures qui permettront de concrétiser cette vision.

Le parc national Elk Island continuera :

- de protéger une portion de la région naturelle des plaines et des plateaux boréaux du Sud;
- d'être une destination reconnue, où les visiteurs ont la possibilité d'admirer la nature;
- de jouer un rôle important dans le rétablissement d'espèces fauniques, telles que le cygne trompette et le bison des bois;
- de préserver ou rétablir des processus écologiques, notamment le feu, le broutage et l'inondation des terres par le castor;
- de faire partie intégrante de l'écosystème des collines Beaver grâce aux efforts conjugués des propriétaires fonciers des environs et de Parcs Canada; ces efforts de collaboration ont permis de maintenir un corridor clé qui relie la forêt boréale, au nord, et les prés, au sud.

Au fil de son histoire, le parc national Elk Island est demeuré une destination pour les loisirs, permettant aux visiteurs de comprendre et d'apprécier les ressources naturelles et culturelles du parc et s'adonner à diverses activités, comme l'observation de la nature, le camping, le golf et la randonnée. Refuge paisible qui regorge de sons, d'odeurs, de panoramas et de merveilles naturelles, le parc est un oasis à l'abri de la civilisation urbaine. Les générations futures seront en mesure de profiter du parc de la même manière si les visiteurs ont les bonnes attentes au bon moment de l'année et qu'ils participent à des activités appropriées.

L'intégrité future du parc est directement liée à la longévité de l'écosystème des collines Beaver. Grâce à la collaboration de ses voisins, le parc national Elk Island continue de promouvoir la coexistence des gens et de la nature dans le cadre d'une relation durable. Les personnes qui habitent dans le parc national Elk Island et dans le secteur des collines Beaver constituent un élément important de l'écosystème, et cette composante est appelée à changer au fil des années.

Pour rétablir l'intégrité du paysage, il faut avoir recours aux processus naturels du feu, du broutage par les grands mammifères et de l'inondation des terres par le castor. Toutefois, en raison de certaines contraintes comme la présence d'une clôture autour du parc et l'absence de prédateurs, il faut continuer de gérer activement le bison, le wapiti et l'original. Sur tous les plans, la gestion du parc national Elk Island se fondera sur des programmes progressifs axés sur les sciences sociales et naturelles.

Aspirer à l'intégrité écologique nous permet de continuer d'offrir aux visiteurs des activités appropriées dans notre parc national. Ressource des plus précieuses, Elk Island accueille les gens qui viennent y découvrir un endroit spécial, un endroit qui fait partie du réseau de parcs nationaux du Canada.

Parcs Canada aura concrétisé la vision qu'il entretient pour le parc national Elk Island lorsque les objectifs stratégiques qui suivent auront été atteints.

Gestion de l'intégrité écologique

- le public comprend le mandat du réseau de parcs nationaux de même que la gestion, la planification et les programmes du parc national Elk Island, qui visent à favoriser un sentiment commun de responsabilité à l'égard de l'intégrité écologique de même que sa compréhension.
- les projets de collaboration pour l'utilisation du territoire assure la durabilité à long terme de l'écosystème des collines Beaver pour le plaisir des générations futures.
- le feu, le broutage par les ongulés et l'inondation des terres par le castor préservent la durabilité de cette zone de transition.
- la qualité de l'air et de l'eau est préservée dans l'écosystème des collines Beaver.
- la végétation du parc est représentative de la composition, de l'évolution et de la diversité naturelles de la région.
- les zones humides et les écosystèmes aquatiques favorisent la diversification des espèces végétales et fauniques.
- le parc national Elk Island préserve la biodiversité des espèces représentatives de la région.
- le parc national Elk Island préserve un degré approprié d'intégrité écologique.

Protection des ressources culturelles

- les ressources culturelles associées au parc national du Canada Elk Island sont protégées, et les thèmes sont mis en valeur dans le cadre du message général du parc.

Mise en valeur du patrimoine

- les Canadiens et les étrangers apprécient l'histoire naturelle et culturelle du parc et le rôle qu'il joue au sein du réseau de parcs nationaux du Canada.
- les visiteurs font des choix qui leur permettent de maintenir au minimum leur impact sur l'intégrité écologique et le secteur avoisinant.

Activités et services pour les visiteurs

- les Canadiens et les étrangers vivent se voient offrir des possibilités d'apprentissage et de voyage authentiques et de haute qualité axées sur les valeurs du parc national, qui contribuent à renforcer l'identité canadienne.
- bien informée, l'industrie touristique fait la promotion des messages et des activités du parc visant à préserver ou à rétablir l'intégrité écologique.
- appropriés, les installations et les services permettent aux visiteurs aux intérêts divers de profiter du patrimoine naturel et culturel du parc.

Transports et services publics

- les routes du parc permettent aux visiteurs de comprendre et d'apprécier le parc à sa juste valeur, tout en favorisant le rétablissement et la préservation de l'intégrité écologique.

Partenariats et participation du public

- les grandes décisions stratégiques et décisions de planification sont équitables et uniformes; elles sont prises en temps opportun, dans un cadre ouvert axé sur la participation.
- l'intégrité écologique du parc et les besoins socio-économiques des collectivités des environs profitent de la démarche intégrée, adoptée pour gérer l'utilisation du territoire, l'activité humaine et les projets de conservation de l'écologie.

Administration et opérations

- le parc national du Canada Elk Island adopte de saines pratiques environnementales pour ce qui est de l'ensemble de ses activités, services et produits.
- les visiteurs et le personnel concourent aux principes de la gérance environnementale et de la durabilité de l'environnement.

Dans les chapitres qui suivent, nous présentons les objectifs et les mesures qui permettront d'atteindre ces buts.

Gestion de l'intégrité écologique

4.0 GESTION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

4.1 Aperçu

La préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la première priorité du ministre pour tous les aspects de la gestion des parcs.

– Loi sur les parcs nationaux du Canada, 2000

Parcs Canada définit l'intégrité écologique comme « l'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. » (Loi sur les parcs nationaux du Canada, 2000).

En d'autres mots, il y a intégrité écologique lorsque les éléments naturels du parc national (plantes, animaux et autres organismes) et les processus (croissance et reproduction) ne sont pas endommagés, et que les gens utilisent le parc et ses environs d'une manière à respecter les besoins de ses plantes et animaux et à permettre à ses processus naturels de se produire.

L'intégrité écologique n'est pas un résultat statique. Il s'agit plutôt d'un enchaînement de caractéristiques qu'un paysage ou une région devrait posséder. L'intégrité écologique se mesure ainsi :

- la santé de l'écosystème, y compris sa capacité d'évoluer, de se développer et de s'adapter aux changements;
- la diversité biologique, y compris les processus écologiques et évolutifs qui permettent aux espèces de continuer à fonctionner;
- l'aptitude des communautés végétales et animales à résister ou à s'adapter aux agents d'agression et aux changements;
- l'aptitude des végétaux et des animaux à se reproduire pour former des populations saines; et
- l'intégration des êtres humains dans l'environnement d'une manière qui permette de maintenir à la fois la qualité de la vie humaine et la biodiversité.

4.2 Contexte environnemental

Un legs de l'époque glaciaire

La progression et le retrait des grands glaciers au cours de la dernière époque glaciaire ont façonné le paysage nord-américain, et la région d'Elk Island n'y a pas échappé. Un escarpement surplombant de 60 mètres les plaines du nord-ouest souligne la limite de la formation d'Edmonton, une couche de substratum rocheux qui s'étend vers l'ouest directement sous le parc national Elk Island. Lorsque le glacier continental est passé sur cet escarpement, les couches de glace se sont repliées et ont formé des renflements, forçant du coup la couche isolante de débris glaciaires à la surface.

À la fonte des immenses couches de glace il y a 12 000 ans, la glace recouverte de débris qui s'étendait sur Elk Island se mit aussi à fondre lentement, ce qui a créé l'une des moraines de glace morte les plus vastes de toutes les Prairies; la moraine du lac Cooking. À mesure que se désagrègeait toute cette glace sont apparus divers types de paysages. Connus couramment sous le nom de topographie en cuvettes et en bosses, le parc renferme toutes sortes de tertres, de monticules de prairies, de crêtes linéaires, de kames, de chenaux d'écoulement de la période post-glaciaire, d'étangs de kettle, de tourbières basses, de marais et de dunes.

Les glaciers ont laissé d'autres traces sur leur passage, notamment une couche de till de 75 mètres (un mélange de boue, de sable, de roches et de gravier) au-dessus du substratum de roche sédimentaire. Nulle part dans le parc on ne trouve de substratum exposé, ce qui constitue une caractéristique qui distingue Elk Island des autres parcs nationaux en Alberta et en Colombie-Britannique.

Ressources aquatiques

Les lacs, les étangs et les zones humides sont aussi des vestiges de la période glaciaire, dont l'importance s'est accrue par la présence d'une forte population de castors en évolution. S'élevant de 30 à 60 mètres au-dessus des plaines environnantes, le parc se situe littéralement au sommet d'un bassin hydrographique régional. Malgré cet emplacement, le drainage y est mauvais. Les 250 lacs et étangs du parc, qui couvrent 20 pour cent de sa superficie, sont peu profonds, très féconds et importants pour la sauvagine de la région. Les marais, les tourbières basses et les marécages offrent un habitat humide diversifié.

Climat

De par sa petite taille et son relief topographique limité, le parc jouit d'un climat relativement uniforme, semblable à celui de la région. Comme la forêt est dense et que le parc se situe à une altitude légèrement élevée, la période sans gel y est plus courte, le sol y gèle plus tôt dans l'année, et la couche de neige y reste plus longtemps que dans les plaines des alentours.

Flore

Le parc recèle de toute une gamme de parcelles d'habitat pour la faune et la flore. Le relief en bosses et en creux crée une variété de microclimats qui appuient une riche mosaïque composée de tremblais, de zones humides, d'une forêt boréale mixte des basses-terres, de cariçaias, d'arbustes et de prés.

Elk Island renferme plus du quart de toutes les espèces de plantes vasculaires que l'on trouve en Alberta, et même plusieurs espèces rares. C'est aussi l'un des quelques endroits dans la province où pousse la tenticule mineure, qui est la plus petite plante à fleurs en Amérique du Nord.

Faune

De par son relief et son habitat diversifiés, le parc est fréquenté par des animaux sauvages de toutes sortes, y compris 44 espèces de mammifères, plus de 250 espèces d'oiseaux, cinq espèces d'amphibiens, une espèce de reptile et deux espèces de poissons. Les populations d'oiseaux chanteurs et de sauvagine y sont assez considérables. Les wapitis, les cerfs, les orignaux et les bisons forment l'une des populations d'ongulés les plus denses sur le continent.

Des espèces fauniques rares, menacés ou en voie de disparition trouvent refuge dans le parc. Une population de bisons des plaines génétiquement purs et exempts de toute maladie cohabitent avec les wapitis indigènes pour lesquels le parc avait été créé à l'origine. Le rétablissement du bison des bois dépend du troupeau de cette espèce menacée que possède le parc. Les orignaux ont fait leur apparition dans le parc entre 1910 et 1914. Le castor, relâché dans le parc dans les années 40, s'est multiplié; on en dénombre aujourd'hui plus de 2 000. Dans les années 80, Parcs Canada a introduit le cygne trompette, suivi du pékan. Les espèces introduites étaient toutes autrefois indigènes dans la colline Beaver.

4.2.1 Ressources naturelles rares et uniques

L'expression « ressources naturelles rares et uniques » renvoie aux caractéristiques et aux animaux qui sont importants ou vulnérables ou encore qui exigent une reconnaissance particulière. Toutes ces ressources sont situées dans la zone II (Figure 5 – Zonage du parc), où l'activité est maintenue au minimum et l'incidence des mesures sur les ressources est prise en compte dans toute décision de planification.

Les évaluations environnementales feront une place particulièrement importante à ces secteurs vulnérables afin de déterminer les niveaux acceptables de changement au fil du temps.

Caractéristiques

Terres humides salines

De tous les types de zones humides que l'on trouve dans le parc, les terres humides salines sont les plus rares. Dominées par le troscart des marais, elles longent la limite est du parc et la rive sud du lac Walter.

Trous de savon

Des trous de savon se forment lorsque des sels solubles s'accumulent à la surface de l'eau, sous l'effet de l'évaporation. On y trouve une communauté unique de zigadènes élégants, qui poussent sur une terre mal drainée. On peut apercevoir les trous de savon du côté est du sentier Hayburger.

Zone humide de conifères et de feuillus

La zone humide de conifères est constituée de marais où pousse un ensemble d'épinettes blanches, d'épinettes noires et de mélèzes. Il ne s'en trouve nulle part ailleurs dans l'Ouest du Canada. On la trouve dans la partie nord du parc.

Îles arbustives du lac Astotin

De gros peuplements mûrs d'épinettes blanches indigènes couvrent plusieurs des grandes îles du lac Astotin. Ces peuplements sont uniques parce qu'ils ont réussi à survivre aux feux et au broutage intensif des ongulés. Ils constituent un habitat important pour certaines espèces d'animaux.

Forêts mixtes de peuplement mûr

Le secteur le plus représentatif de la forêt mixte de peuplement mûr ne se trouve que dans le nord du parc; très localisée, elle ne couvre qu'une très petite superficie du parc. La disparition de cette forêt entraînerait la perte d'un habitat essentiel pour certains oiseaux.

Pin de Banks

Un petit peuplement isolé de pins de Banks pousse à l'ouest de la promenade, au sud de la sortie qui mène au centre administratif du parc. D'après les derniers dénombrements effectués, il n'y aurait qu'un seul arbre vivant parmi ce peuplement de pins de Banks.

Terrains sablonneux

Il y a, dans le parc, trois endroits où le sol sablonneux est exposé naturellement à la surface, tel des dunes : le sud-est du lac Moss, le coin sud-ouest du sentier du Bison-des-Bois (les « collines Blueberry »), et la rive ouest du lac Walter. Les collines Blueberry sont particulièrement intéressantes parce que la texture du sol confère à l'écorce des trembles une teinte blanchâtre.

Associations végétales de bouleaux blancs

Les communautés de bouleaux blancs sont rares dans la région. On les trouve surtout au sein de peuplements denses, sur la rive ouest des lacs Tawayik.

Terres salines naturelles et sources souterraines

Le parc recèle de nombreuses sources, et on les considère importantes pour deux raisons : elles constituent une source de minéraux pour les populations d'ongulés du parc, et la chimie de l'eau contribue à créer une communauté végétale unique en son genre.

Faune

Bison des bois

Le bison des bois est la seule espèce faunique du parc considérée comme une espèce menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Le bison des bois n'est pas un animal indigène d'Elk Island; le troupeau a été transplanté dans le parc en 1965 dans le cadre des efforts déployés pour rétablir le bison des bois.

Blaireau d'Amérique

Le blaireau, espèce que l'on considère rare dans la région, semble se multiplier autour du parc. Plusieurs blaireaux ont été aperçus récemment dans le parc. Le rétablissement de la population de blaireaux d'Amérique permettrait d'améliorer les rapports prédateur –proie qu'entretient cet animal avec l'écureuil terrestre.

Lièvre de Townsend

La présence de coyotes et l'absence de pâturages ouverts rendent le parc inhospitalier pour le lièvre de Townsend, que l'on trouve toutefois ailleurs dans la région.

Musaraigne d'eau

La musaraigne d'eau est une espèce rare du parc et elle est difficile à repérer dans la région. Comme son nom l'indique, la musaraigne d'eau fréquente la rive des cours d'eau et des zones humides.

Pékan

Les pékans ont été réintroduits dans les collines Beaver et dans le parc au milieu des années 80. Bien que l'on signale la présence de plusieurs pékans tous les ans, on ne connaît pas leur situation.

Martre commune

La martre commune est un animal migrateur rare dont la population n'est pas établie de façon définitive dans le parc et la région. On a surtout trouvé des pistes au pied de pessières mûres, sur les îles du lac Astotin.

Renard roux

Le renard roux a toujours été peu commun dans la région avoisinante du parc. De nos jours, il n'est pas rare d'en apercevoir à l'extérieur du parc. Le renard n'est pas un résident du parc en raison de la forte population de coyotes.

Ours noir

Les ours noirs sont rares dans la région. Le parc n'offre pas un habitat convenable en raison de sa petite taille, de l'absence de corridors pour le relier à un habitat étendu et de la source limitée de petits fruits. Les ours noirs sont habituellement retirés des terres privées avoisinantes.

Vespertilion nordique

Le vespertilion nordique est la chauve-souris la plus rare dans le parc. La région d'Elk Island se trouve à la limite nord de l'aire de distribution de la chauve-souris. Les chauves-souris observées se trouvaient près de bâtiments et dans des clairières dégagées par l'homme. En règle générale, on en sait bien peu sur son cycle biologique.

Oiseaux

Des 253 espèces d'oiseaux consignées dans le parc, 137 espèces y nichent. Voici les oiseaux nicheurs du parc les plus rares.

Paruline à flancs marron

La paruline à flancs marron est l'une des espèces de paruline les plus rares à nicher dans le parc. Des couples reproducteurs ont été aperçus dans des peuplements mûrs de trembles dont le sous-étage est constitué de coudriers à long bec, habituellement sur les versants sud.

Cygne trompette

Un programme de réintroduction du cygne trompette est en place depuis 1987. Il a pour objet de rétablir la population dans le secteur des collines Beaver et d'élargir son aire de distribution. Le cygne trompette avait été inscrit sur la liste des espèces menacées en 1987, mais le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada estime aujourd'hui qu'il n'est « pas en péril ». Si plusieurs couples reproducteurs sont retournés au parc et dans la région, les objectifs du programme de rétablissement n'ont cependant pas encore été atteints.

Goglu des prés

Le goglu des prés est un oiseau rare. La baissière est le seul endroit où l'on a observé cet oiseau dans le parc. Selon les dossiers, le goglu niche dans le parc.

Grimpereau brun

Le grimpereau brun est l'un des résidents permanents du parc les plus rares.

Troglodyte à bec court et coulicou à bec noir

Le troglodyte à bec court et le coulicou à bec noir sont de rares résidents estivaux du parc.

4.3 Menaces à l'intégrité écologique

En dépit de son niveau élevé d'intégrité écologique, le parc national Elk Island n'est pas entièrement à l'abri des contraintes s'exerçant sur l'environnement. Les indicateurs de l'intégrité écologique dont il sera question plus loin se fondent sur les principaux agents d'agression résumés ci-dessous. Élaborée à partir du Plan de conservation de l'écosystème (1999), la liste a été revue par un groupe interdisciplinaire composé de gestionnaires des ressources, de biologistes de la faune, de résidents locaux, d'utilisateurs du parc et d'employés du parc.

L'utilisation du territoire autour du parc provoque un accroissement de la fragmentation et une diminution de la connectivité de l'habitat. Le parc est devenu une petite parcelle de forêt boréale mixte à trembles des basses-terres nichée au sein d'une collectivité agro-industrielle.

La proximité du parc de l'expansion urbaine (Fort Saskatchewan et Edmonton) accroît les risques de contamination atmosphérique, qui pourraient avoir une incidence sur la qualité de l'air.

Les routes et les installations du parc influent sur la connectivité des parcelles de l'habitat aquatique, perturbant du coup le développement de certaines zones humides. Les pratiques de gestion de l'eau adoptées à l'extérieur du parc ont des répercussions sur l'hydrologie, la qualité et l'écologie de l'eau et de l'habitat aquatique. Un barrage qui gêne l'écoulement du principal réseau hydrographique à l'extérieur du parc a eu pour effet de faire disparaître plusieurs espèces indigènes de poisson qui migraient autrefois de la rivière Saskatchewan Nord jusque dans le lac Astotin. La zone rurale a pris beaucoup d'expansion le long du réseau hydrographique.

La consommation à l'année de la végétation par un grand nombre d'ongulés modifie la structure, la fonction et le type de plantes que l'on trouve dans le parc. Depuis plus d'une vingtaine d'années, il n'y a pas eu un grand nombre de décès chez les ongulés. Pour procéder au retrait d'ongulés, il faut une infrastructure (p. ex. des pièges, de grands enclos) et du temps pour rassembler les animaux, les piéger et les garder durant l'hiver. Les fortes densités d'ongulés et l'accroissement des mesures de gestion adoptées peuvent donner lieu à un déséquilibre entre les profils de broutage naturels, la structure de la végétation et la succession. Les wapitis, les orignaux et les cerfs se nourrissent de jeunes feuillus tandis que les bisons piétinent et cassent les jeunes conifères, ce qui nuit à l'établissement d'une pessière.

L'absence du feu a modifié la végétation du parc, et particulièrement l'étage inférieur.

Les maladies animales domestiques dans l'écosystème des collines Beaver posent une menace constante pour les ongulés du parc. L'élevage de bovins en liberté est bien établi dans les régions bordant le parc, où l'on trouve également un certain nombre de fermes à gibier. Les employés du parc consacrent beaucoup de temps et d'efforts à la surveillance des maladies contagieuses chez les populations de bisons et de wapitis. Le fait que les ongulés vivent en forte densité dans un parc clôturé peut également exacerber l'incidence d'agents pathogènes et de parasites naturels (douve du foie, tique du wapiti).

Des plantes exotiques envahissent continuellement le parc. Certaines d'entre elles sont extrêmement envahissantes et font concurrence à la végétation indigène. Le parc a mis en place un programme continu visant à prévenir l'empiétement et l'établissement de ces plantes exotiques, notamment des herbes nocives.

4.4 Gestion de l'intégrité écologique

Malgré le fait qu'il soit entouré d'une clôture, le parc national Elk Island n'est pas un écosystème fermé. Il n'est ni auto-suffisant ni à l'abri des facteurs qui peuvent jouer de l'extérieur. Pour protéger et rétablir la biodiversité dans ce sanctuaire clôturé, il faut que les ressources qui s'y trouvent soient gérées de façon plus intense que dans les autres parcs nationaux du pays. La gestion de l'intégrité écologique à Elk Island pose un défi, celui de faire en sorte que les mesures de gestion évoluent en fonction de la vision et des objectifs d'intégrité écologique du parc, et qu'elles en tiennent compte.

La gestion de l'intégrité écologique repose sur les notions suivantes.

- la grande priorité est de rétablir ou de préserver d'importants processus écologiques, tout particulièrement le feu, le broutage et l'inondation des terres par le castor.
- le parc reconnaît que l'être humain modifie l'écosystème et qu'il s'agit là d'un processus évolutif.
- la comparaison du passé et du présent tient compte des changements qui se sont produits à l'échelle locale, régionale et mondiale.
- il est nécessaire de comprendre les grandes différences d'échelle du paysage que nous étudions. En raison de la fragmentation de l'habitat naturel sur le continent, bon nombre de processus naturels ne peuvent tout simplement plus être reproduits, p. ex., la migration des bisons ou les feux de grande surface. Elk Island ne représentera jamais un système où les processus écologiques de grande envergure sont tout à fait rétablis.
- au sein d'écosystèmes fragmentés de petite taille, les perturbations peuvent avoir une incidence plus marquée en raison d'un pouvoir tampon restreint.
- l'intégrité écologique n'a rien de statique; elle tient compte de l'adaptation constante du paysage et des changements qui en découlent dans l'écosystème. Nous mettrons davantage l'accent sur l'évaluation de l'état actuel de l'intégrité écologique, comme s'il s'agissait tout simplement d'une des étapes d'un processus en pleine évolution.
- le parc doit améliorer sa suite actuelle d'indicateurs (Section 4.12) et être en mesure d'adapter son programme de gestion.

4.5 Sensibilisation et appui relatif à l'intégrité écologique

On ne saurait rallier le public à la cause de l'intégrité écologique sans les renseigner au sujet des objectifs et des initiatives du parc, étant donné que ce sont justement les décisions et les gestes du public qui influent sur l'écosystème. La participation des gouvernements, des résidents de la région, des visiteurs et de tous les citoyens canadiens est essentielle à la réalisation des buts, des objectifs et des mesures qui se rapportent à l'intégrité écologique.

4.5.1 But stratégique

Le public comprend le mandat du réseau de parcs nationaux de même que la gestion, la planification et les programmes du parc national Elk Island, qui visent à favoriser un sentiment commun de responsabilité à l'égard de l'intégrité écologique de même que sa compréhension.

4.5.2 Objectifs

Communiquer avec les principaux partenaires, le grand public, ainsi qu'avec les établissements de tourisme et d'enseignement.

Intégrer des messages au sujet de l'intégrité écologique dans tous les principaux produits et activités de communication du parc.

4.5.3 Mesures clés

1. Donner de l'information sur le programme de brûlage dirigé à nos partenaires et à nos voisins.
2. Offrir des programmes sur l'intégrité écologique au public, au personnel, aux propriétaires fonciers locaux, aux groupes d'intérêt et aux écoles de la région.
3. Coordonner le programme de sensibilisation à l'environnement du parc en collaboration avec les districts scolaires locaux et régionaux.
4. Préparer des messages portant sur le parc et les diffuser à la télévision, dans des dépliants et dans le cadre de programmes d'interprétation.
5. Collaborer avec des entreprises touristiques locales dans le cadre d'initiatives de marketing et de communication des messages.
6. Participer à l'examen du programme scolaire de l'Alberta en ce qu'il se rapporte à la gestion écosystémique.

4.6 Gestion intégrée des écosystèmes régionaux

Les collines Beaver sont reconnues comme l'un des derniers corridors fauniques du centre-est de l'Alberta. Si la clôture confine le bison, l'orignal et le wapiti dans le parc, tous les autres mammifères sont cependant en mesure d'y entrer, d'en sortir et de le traverser à leur guise. Dans le contexte régional, ce secteur est en voie de devenir le centre industriel de l'Alberta.

La viabilité à long terme de tout écosystème repose sur la capacité de la collectivité de bien gérer le milieu physique, biologique, économique et social. L'activité commerciale et industrielle est essentielle au développement économique et contribue à améliorer la qualité de la vie au sein de la collectivité. Les aires protégées sont d'importants refuges permettant de préserver des ressources communes, telles que l'eau, l'air, le territoire et la biodiversité. Il faut travailler de concert pour élaborer des politiques durables en matière d'aménagement du territoire à l'intention des collectivités des collines Beaver et pour mettre en oeuvre une technologie et des pratiques d'aménagement saines sur le plan environnemental.

4.6.1 But stratégique

Les projets de collaboration pour l'utilisation du territoire assure la durabilité à long terme de l'écosystème des collines Beaver pour le plaisir des générations futures.

4.6.2 Objectifs

S'adonner à une utilisation durable du territoire, dans le cadre de l'Initiative sur les corridors fauniques des collines Beaver, en collaboration avec nos voisins et des intervenants clés de la région. Reconnaître le lien qui existe entre la conservation de l'environnement, l'économie et la santé humaine.

4.6.3 Mesures clés

1. Entreprendre des discussions avec des groupes d'intervenants clés qui visent à atteindre des objectifs semblables en ce qui a trait à la gestion durable de l'écosystème.
2. Favoriser la participation au groupe de travail sur les collines Beaver, et prendre part à ses activités.
3. Aider les intervenants à rédiger l'énoncé de mission et la vision du groupe de travail sur les collines Beaver.
4. Participer à l'élaboration de mesures visant à assurer la subsistance des ressources communes, à rétablir les corridors écologiques pour les animaux terrestres et aquatiques, et à assurer la prospérité et la qualité de la vie au sein de la collectivité.
5. Participer à l'élaboration d'un cadre de recherche et de surveillance portant sur les aspects sociaux et écologiques et sur l'utilisation durable du territoire.

4.7 Rétablir ou préserver les processus écologiques

Dans le parc national Elk Island, la planification de la conservation repose sur les notions suivantes :

- le feu et le broutage par les ongulés sont des processus essentiels à la préservation de l'intégrité écologique de l'écosystème;
- l'inondation des terres par le castor joue un rôle écologique important;
- l'interaction entre l'être humain et l'environnement a toujours existé.

4.7.1 But stratégique

Le feu, le broutage par les ongulés et l'inondation des terres par le castor préservent la durabilité de cette zone de transition.

4.7.2 Objectifs

Rétablir les processus naturels que sont le feu, le broutage et l'inondation des terres par le castor.

Gérer le taux de broutage pour qu'il se maintienne dans la gamme naturelle des variations.

4.7.3 Mesures clés

Brûlage dirigé

1. Préparer des plans de brûlage dirigé pour le parc. Ces plans établiront la fréquence des feux, la diversité des plantes et des animaux que l'on trouve dans le parc de même que les ressources culturelles et naturelles, à la fois rares et uniques.
2. Dans la mesure du possible, aider nos voisins des collines Beaver à mettre en oeuvre leurs initiatives de gestion du feu.
3. Déterminer les études qu'il faudrait mener pour améliorer les activités de brûlage dirigé et l'utilisation du feu, et en favoriser la réalisation.

Broutage par les ongulés

4. Déterminer les études qu'il faudrait mener sur le broutage, et en favoriser la réalisation.
5. Mettre en oeuvre la *Stratégie de réduction des populations d'ongulés* (1999) pour maintenir le taux de broutage dans la gamme naturelle des variations.

Inondation des terres par le castor

6. Surveiller l'inondation des zones humides à l'aide de la télédétection afin d'en déterminer les incidences à court et à long termes sur l'écosystème.
7. Réaliser une étude sur les populations de castors en vue d'en déterminer la situation et la répartition.
8. Retirer des castors là ils menacent l'infrastructure du parc.
9. Déterminer les études qu'il faudrait mener sur l'incidence de l'inondation des terres, et en favoriser la réalisation.

4.8 Qualité de l'air et de l'eau

La proximité du parc de l'expansion urbaine et industrielle accroît le risque de contamination de l'air et de l'eau dans le parc, de même que dans les environs. La pratique intensive de l'agriculture à l'intérieur des collines Beaver est également un sujet de préoccupation du point de vue de la consommation et de l'écologie, en raison de son incidence éventuelle sur la qualité de l'eau et de la charge de contaminants biologiques qui en résulte. Dans un petit parc comme Elk Island, les pratiques de gestion des déchets et l'aménagement de ponceaux sont susceptibles d'appauvrir la qualité de l'eau.

4.8.1 But stratégique

La qualité de l'air et de l'eau est préservée dans l'écosystème des collines Beaver.

4.8.2 Objectif

Collaborer avec les administrations avoisinantes dans le cadre de programmes de gestion sur la qualité de l'air et de l'eau pour le secteur des collines Beaver.

4.8.3 Mesures clés

Qualité de l'air

1. Mettre en place des postes d'observation atmosphérique dans le parc, en collaboration avec les Services météorologiques d'Environnement Canada et d'autres partenaires de l'industrie, en vue de surveiller la qualité de l'air dans le parc et dans la région avoisinante.
2. Participer à des projets de recherche et de gestion sur la qualité de l'air dans l'écosystème des collines Beaver.

Qualité de l'eau

1. Surveiller la qualité de l'eau dans les plans d'eau des collines Beaver pour y déceler la présence de contaminants.
2. Tous les cinq ans, surveiller la diversité des populations d'invertébrés et de poissons dans l'écosystème des collines Beaver.
3. Évaluer le processus de traitement des eaux usées du parc et se pencher sur les incidences qu'il pourrait avoir sur les eaux du lac Astotin.

4.9 Végétation

Le parc national Elk Island est situé dans la région naturelle de la forêt boréale; on peut mieux le qualifier comme une zone de transition où le tremble domine la forêt boréale mixte des basses-terres. Les types de végétation y changent constamment, en raison du cadre géographique et des conditions climatiques. Des espèces non indigènes ont envahi de petits îlots de prés dans le parc. La gestion des populations d'ongulés, la suppression des feux de forêt et l'inondation des terres par le castor ont également eu une influence considérable à cet égard. Malgré tous ces éléments de tension, la végétation du parc demeure résiliente.

Le rétablissement des processus naturels constitue le principal outil pour préserver la diversité et les profils naturels de la végétation.

4.9.1 But stratégique

La végétation du parc est représentative de la composition, de l'évolution et de la diversité naturelles de la région.

4.9.2 Objectif

Rétablir et préserver une végétation qui soit représentative.

4.9.3 Mesures clés

1. Rajuster les objectifs établis aux fins de la préservation et du rétablissement d'une végétation qui soit représentative au moyen de l'information recueillie par l'entremise du programme de suivi biologique.
2. Faire du brûlage dirigé et du broutage par les ongulés des outils de gestion en vue de préserver et de rétablir la végétation du parc.

3. Déterminer les études qu'il faudrait mener pour identifier, rétablir et préserver une variété d'espèces végétales indigènes, et en favoriser la réalisation.
4. Évaluer le programme actuel de surveillance et de gestion des plantes exotiques, notamment en ce qui a trait au foin apporté dans le parc pour nourrir les animaux sauvages excédentaires en captivité et les chevaux du parc.
5. Mettre à jour la liste des plantes du parc, et mettre l'accent tout particulièrement sur les espèces en péril.

4.10 Zones humides et écosystèmes aquatiques

4.10.1 But stratégique

Les zones humides et les écosystèmes aquatiques favorisent la diversification des espèces végétales et fauniques.

4.10.2 Objectif

Accroître les connaissances en ce qui a trait à l'hydrologie dans le parc et dans la région avoisinante.

4.10.3 Mesures clés

1. Promouvoir les partenariats qui visent la protection et la préservation de zones humides rares et uniques qui se trouvent à l'extérieur du parc.
2. Utiliser la télédétection pour surveiller la fragmentation du paysage, et intégrer l'information recueillie dans le programme de surveillance des zones humides.
3. Atténuer l'incidence de la promenade Elk Island et de l'infrastructure connexe sur les zones humides (Section 8.0).
4. Surveiller les populations de castors en réalisant tous les trois ans des études sur leurs caches à nourriture.
5. Déterminer la nécessité de mener des études sur l'écologie des zones humides, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc, et promouvoir la réalisation de telles études.
6. Accroître l'éventail des indicateurs de l'écosystème aquatique (p. ex, l'herpétofaune et les invertébrés).
7. Déceler les lacunes de l'inventaire aquatique et établir des priorités pour la recherche.

4.11 Faune

La gestion d'ongulés dans une aire clôturée constitue un défi constant. Les enjeux liés à la surveillance des populations et des maladies sont omniprésents. En 1999, nous avons lancé un programme de réduction des populations d'ongulés dans le but de rétablir un régime de broutage équilibré, qui favoriserait la biodiversité à l'intérieur du parc.

La mise en place d'un programme de rétablissement du paysage permettra à des espèces fauniques comme le blaireau, le renard roux, l'ours noir et la sturnelle de l'Ouest de regagner le parc. L'habitat sera de plus amélioré grâce à diverses initiatives comme le brûlage dirigé et les programmes de gestion de la végétation.

4.11.1 But stratégique

Le parc national Elk Island préserve la biodiversité des espèces représentatives de la région.

4.11.2 Objectifs

Surveiller et gérer la faune du parc pour veiller à la viabilité génétique des populations.

Préserver les variations naturelles des espèces fauniques.

Participer à des projets coopératifs portant sur les espèces fauniques communes de l'écosystème des collines Beaver.

4.11.3 Mesures clés

1. Mettre en oeuvre la Stratégie de réduction des populations d'ongulés (1999).
2. Gérer les ongulés conformément à la directive nationale de Parcs Canada sur les animaux sauvages excédentaires.
3. Étudier les ongulés pour détecter toute trace de maladie animale domestique et de maladie endémique.
4. Participer à des initiatives de surveillance de la génétique chez le bison.
5. Surveiller les populations d'oiseaux afin de déterminer leur situation et leur répartition.
6. Déterminer les études et les travaux de surveillance qu'il faudrait mener sur les petits mammifères, les reptiles, les amphibiens et les insectes.
7. Évaluer la contribution du parc à des programmes nationaux et internationaux portant sur la conservation de la faune.
8. Se conformer aux lignes directrices sur les soins aux animaux du *Code of Humane Practice*.
9. Appuyer les Premières nations dans la mise en oeuvre de programmes coopératifs de conservation des ongulés.

4.12 Indicateurs de l'intégrité écologique

La surveillance écologique permet de recueillir de l'information sur des systèmes complexes et les effets des perturbations. La surveillance est en quelque sorte un système d'avertissement précoce qui fournit aux gestionnaires de l'information dans plusieurs domaines :

- la nécessité de réaliser des travaux de recherche et d'adopter des mesures de gestion;
- l'effet des mesures de gestion;
- la nécessité de recourir à la gestion adaptative;
- les progrès réalisés dans l'atteinte des buts associés à l'intégrité écologique.

Le parc national Elk Island et le Comité consultatif des sciences ont mis au point un plan de surveillance et un modèle d'écosystème qui, d'après eux, seront efficaces et durables à long terme (Figure 2). L'établissement de ce modèle procède d'une exigence juridique, c'est-à-dire que les rapports sur l'état des aires patrimoniales protégées et les rapports sur l'état des parcs puissent faire connaître l'état de l'écosystème aux fins de la planification future.

En prenant des mesures de manière uniforme au cours d'une longue période, les chercheurs sont en mesure de suivre l'évolution de la structure et de la fonction des écosystèmes. Les indicateurs écologiques sont de précieux outils de prise de décision qui servent à évaluer les progrès accomplis au chapitre du rétablissement ou de la préservation de l'écosystème. Le choix des indicateurs est établi en fonction des lignes directrices suivantes.

Les indicateurs doivent :

- comprendre des échelles spatiales et temporelles;
- permettre de déceler les changements dans la composition de la biodiversité;
- permettre de suivre la santé et la viabilité de diverses espèces et d'organismes spécifiques;
- déterminer les principaux agents de perturbation;
- être souples, faciles à reproduire et rentables;
- permettre aux gestionnaires de déterminer l'influence des mesures de gestion, des changements environnementaux et des agents de perturbation sur la biodiversité.

Elk Island a mis à jour ses indicateurs de l'intégrité écologique (Figure 3). Avec le concours des spécialistes en biologie du parc, du Comité consultatif des sciences et du bureau national, le parc continuera de peaufiner ces indicateurs.

4.12.1 But stratégique

Le parc national Elk Island préserve un degré approprié d'intégrité écologique.

4.12.2 Objectifs

Continuer de peaufiner les indicateurs et les objectifs liés à l'intégrité écologique.

Fournir des données sur l'écologie pour permettre l'adoption de mesures de gestion déterminantes tôt dans le processus.

4.12.3 Mesures clés

1. Mettre en oeuvre les mesures présentées à la case Situation/Mesures du tableau des indicateurs de l'intégrité écologique (Figure 3).
2. Établir des cibles en ce qui concerne les herbes indigènes.
3. Pour réduire le plus possible la propagation des mauvaises herbes, faire des applications ponctuelles pendant 127 heures/année, ce qui correspond à une moyenne de 10 hectares/année.

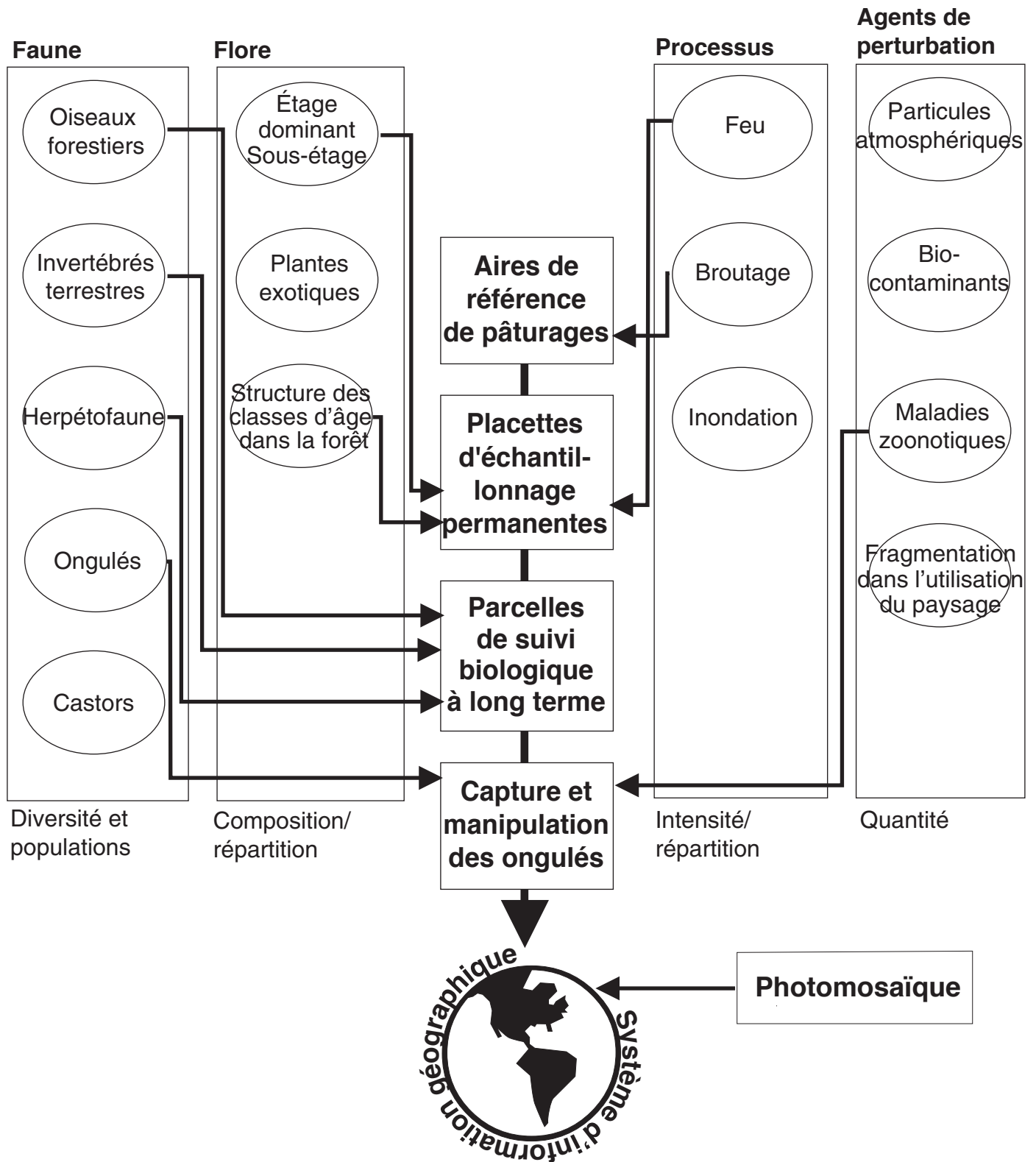


Tableau 2.
Indicateurs de l'intégrité écologique

Tableau 1. Tableau des indicateurs de l'intégrité écologique

1. OBJECTIF

Assurer la viabilité des populations d'ongulés; rétablir et préserver le broutage, et fournir les ongulés excédentaires dans le cadre d'initiatives de conservation.

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES																								
Maladie chez les populations d'ongulés.	Maintenir le statut de troupeaux de bisons des bois et de bisons des plaines exempts de tuberculose et de brucellose. Maintenir le statut actuel pour les maladies endémiques et étrangères chez les ongulés.	Dépister la tuberculose, la brucellose et autres maladies lors de la manipulation des animaux excédentaires. Surveiller les populations de wapitis, d'orignaux et de cerfs afin de relever toute variation dans le taux de prévalence de la douve géante du foie, de la maladie débilitante chronique et de la charge parasitaire interne.																								
Intégrité génétique des populations d'ongulés.	Préserver la viabilité génétique des populations. Nous déterminons en ce moment le nombre minimal nécessaire pour assurer une population viable et avons établi les cibles provisoires suivantes : <i>Cibles provisoires :</i> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Limite</th> </tr> <tr> <th>Aires des bisons des bois</th> <th>Supérieure</th> <th>Inférieure</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Wapiti</td> <td>314</td> <td>119</td> </tr> <tr> <td>Bison des bois</td> <td>338</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>Orignal</td> <td>250</td> <td>96</td> </tr> </tbody> </table> <i>Aire principale du parc</i> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Wapiti</td> <td>760</td> <td>550</td> </tr> <tr> <td>Bison des plaines</td> <td>504</td> <td>472</td> </tr> <tr> <td>Orignal</td> <td>400</td> <td>210</td> </tr> </tbody> </table>		Limite		Aires des bisons des bois	Supérieure	Inférieure	Wapiti	314	119	Bison des bois	338	300	Orignal	250	96	Wapiti	760	550	Bison des plaines	504	472	Orignal	400	210	Nous établissons les cibles relatives aux bisons au moyen d'un modèle de viabilité des populations. Surveiller les populations par le biais de relevés aériens annuels.
	Limite																									
Aires des bisons des bois	Supérieure	Inférieure																								
Wapiti	314	119																								
Bison des bois	338	300																								
Orignal	250	96																								
Wapiti	760	550																								
Bison des plaines	504	472																								
Orignal	400	210																								
Taux de recrutement/de mortalité des ongulés.	Conserver un taux annuel de recrutement de 10 à 25 %.	Retirer les ongulés excédentaires pour maintenir les populations dans les limites provisoires établies.																								

2. OBJECTIF

Rétablir et préserver les profils et la structure de la végétation indigène.

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES
Inondation des terres par le castor.	Se servir de photomosaïques et d'images-satellite pour surveiller l'état des terres humides et l'inondation des terres.	Effectuer des relevés aériens tous les trois ans pour évaluer la situation des populations de castors. Préserver entre 100 et 600 colonies de castors comme point de repère pour les activités de surveillance.

2. OBJECTIF

(suite)

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES										
Fréquence des feux.	Préserver l'intervalle d'au moins 20 % entre les feux successifs pour cet écosystème tout en créant un cycle du feu qui soit représentatif de la région à la limite sud de forêt boréale mixte des basses-terres.	Préparer un programme d'application et de surveillance du feu en collaboration avec le Comité consultatif des sciences du parc.										
Structure of aspen, dogwood, and beaked hazel.	Limiter l'effet de cisaillement créé par le broutage intense pour stimuler la croissance des jeunes trembles, cornouillers et coudriers à long bec de 1,5 à 3 mètres de haut.	Surveiller l'effet du feu et des mesures de réduction des populations d'ongulés sur la végétation des placettes d'échantillonnage permanentes.										
Vegetation patterns.	<p>Cibles provisoires pour les types de végétation chez les communautés végétales dominantes :</p> <p style="text-align: center;"><u>% de la superficie totale du parc</u></p> <table> <tbody> <tr> <td>Forêt boréale mixte des basses-terres, partie sud</td> <td>10-20%</td> </tr> <tr> <td>Trembles/peupliers baumiers, hautes-terres</td> <td>50-70%</td> </tr> <tr> <td>Herbes/arbustes indigènes</td> <td>10-15%</td> </tr> <tr> <td>Arbustes de marécage Phléole des prés/carex</td> <td>20-40%</td> </tr> <tr> <td>Zones humides de conifères</td> <td>10-15%</td> </tr> </tbody> </table>	Forêt boréale mixte des basses-terres, partie sud	10-20%	Trembles/peupliers baumiers, hautes-terres	50-70%	Herbes/arbustes indigènes	10-15%	Arbustes de marécage Phléole des prés/carex	20-40%	Zones humides de conifères	10-15%	Se servir de photomosaïques et d'images-satellite pour surveiller l'état des terres humides et l'inondation des terres.
Forêt boréale mixte des basses-terres, partie sud	10-20%											
Trembles/peupliers baumiers, hautes-terres	50-70%											
Herbes/arbustes indigènes	10-15%											
Arbustes de marécage Phléole des prés/carex	20-40%											
Zones humides de conifères	10-15%											

3. OBJECTIF

Rétablir et préserver la diversité naturelle et la viabilité des communautés aquatiques.

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES
Diversité des oiseaux aquatiques.	<p>Préserver la diversité des populations de hérons, de cormorans, de pélicans, de cygnes trompettes et de grèbes.</p> <p>Rétablir entre six et dix couples reproducteurs de cygnes trompettes.</p>	<p>Surveiller les pélicans, les cormorans, les hérons et les cygnes trompettes tous les ans.</p> <p>Dénombrer les grèbes jougris tous les trois ans.</p> <p>Surveiller la migration printanière tous les ans.</p> <p>Effectuer le recensement des oiseaux de Noël tous les ans.</p> <p>Continuer de collaborer avec le Service canadien de la faune et les Amis d'Elk Island en vue de rétablir le cygne trompette.</p>

3 OBJECTIF

(suite)

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES
Diversité de l'herpétofaune.	Préserver l'assemblage actuel (cinq espèces herpétofauniques). Nous établissons des cibles pour les grenouilles et les crapauds.	Préparer une demande sur les espèces en péril en vue d'entreprendre une recherche sur les crapauds comme indicateurs.
Castors.	Conserver entre 100 et 600 colonies de castors.	Effectuer le relevé des castors tous les trois ans.
Diversité des oiseaux forestiers résidents.	Préserver la diversité actuelle d'oiseaux forestiers.	Surveiller les oiseaux forestiers nicheurs et signaler leur situation.
Ongulés.	Voir les cibles provisoires de l'objectif un.	Se reporter à l'objectif 1 pour connaître les mesures à prendre.
Écureuils terrestres de Richardson.	Conserver de deux à quatre colonies.	Surveiller les colonies d'écureuils terrestres. Réintroduire les écureuils terrestres là où des colonies existaient auparavant.

4. OBJECTIF

Préserver ou rétablir l'intégrité écologique du parc et la biodiversité de l'écosystème des collines Beaver.

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES
Qualité du paysage naturel, de l'eau et de l'air dans les collines Beaver.	Création d'un partenariat officiel pour les collines Beaver. Établissement d'une vision chez les partenaires des collines Beaver.	Favoriser la mise sur pied d'un comité de planification multilatéral composé de représentants d'organismes municipaux et gouvernementaux oeuvrant dans les environs du parc et dans le secteur des collines Beaver.
Fragmentation des corridors fauniques et des bassins hydrographiques.	Élaboration d'un plan d'action pour le partenariat des collines Beaver. Élaboration d'un système global d'information commune.	En collaboration avec le comité de planification, fixer des buts et des objectifs pour la durabilité de la collectivité qui traitent de la qualité de l'air et de l'eau et de la fragmentation du territoire au sein de l'écosystème des collines Beaver.
Aires protégées et ressources naturelles rares et fragiles.	Présentation et approbation d'une demande de subvention.	Cartographier l'écosystème élargi des collines Beaver et y illustrer les ressources rares et fragiles, les corridors fauniques et les bassins hydrographiques.

Protection des ressources culturelles

5.0 PROTECTION DES RESSOURCES CULTURELLES

5.1 Un lieu d'importance historique et culturelle

Le parc national Elk Island possède une longue histoire culturelle, qui remonte à l'époque du retrait des glaciers.

Premières nations

L'abondance de la faune a sans aucun doute amené les Autochtones dans la région, il y a 8 000 ou 10 000 ans avant le présent. La sauvagine, le bison, l'orignal, le wapiti, le cerf et les animaux à fourrure de la région ont attiré les Sarsis, les Pieds-Noirs et les Cris. Les archéologues ont découvert plus de 230 camps et carrières sur les plages de même que des artefacts, comme des pointes de projectiles et des grattoirs.

La plupart des sites archéologiques révèlent une utilisation à court terme, les gens les ayant fréquenté pour réparer des outils de pierre en attendant l'arrivée du gibier. Parcs Canada a trouvé des indices qui révélaient une utilisation intensive ou à long terme dans plusieurs emplacements de camping; ceux-ci contenaient en effet un grand nombre d'outils divers, ce qui laisse suggérer une plus grande variété de tâches domestiques : des grattoirs pour la préparation des peaux, de la poterie et des foyers pour la cuisson, de petits éclats de pierres exotiques qui ont été amenées sur les lieux de régions éloignées et façonnées pour en faire de petits outils et de gros galets de quartzite local qui ont été transformés en gros outils à couper.

Terres familiales

Les colons allemands, anglais et ukrainiens sont arrivés dans la région au cours des années 1880. Ils ont aussitôt commencé à défricher les terres et à établir leurs cultures autour des collines Beaver, car celles-ci étaient jugées trop escarpées et humides, et de façon générale peu propices à l'agriculture. Aussi, peu d'efforts ont-ils été faits pour défricher et cultiver ce secteur. La plupart des homesteads situés sur les terres qui allaient plus tard constituer Elk Island étaient avant tout utilisés à des fins spéculatives. Les vestiges de l'époque de la colonisation sont nombreux : les restes du premier poste de garde-forestier de l'Alberta, une cabane de colons, l'emplacement d'anciens homesteads et des sentiers historiques.

Un parc national en devenir

L'histoire d'Elk Island comme parc national remonte à 1906, lorsque cinq hommes de la région communiquèrent avec le gouvernement fédéral au sujet d'une petite population de wapitis dans les collines Beaver. Ces hommes, qui estimaient qu'il fallait protéger ces animaux de la chasse, étaient disposés à offrir un cautionnement de 1 000 \$ chacun si le gouvernement fédéral mettait une terre de côté et l'entourait d'une clôture pour y contenir les bêtes. Le gouvernement accepta et le premier sanctuaire fédéral pour gros animaux sauvages au Canada vit le jour.

Peu de temps après, le parc Elk (le nom qu'il portait à l'époque) devint un abri pour des bisons des plaines qui arrivaient par train. Ces bisons, qui avaient été achetés d'un éleveur du Montana, devaient être acheminés au nouveau parc national Buffalo (qui est maintenant une base des Forces canadiennes à Wainwright). Les bisons ont passé presque deux ans dans le parc Elk en attendant que soit terminée la construction de la clôture du parc qui devait devenir leur domicile. Lorsque les bisons ont finalement été rassemblés pour les amener dans l'autre parc, il en manquait environ 50. Les 500 bisons des plaines qui résident aujourd'hui à Elk Island descendent de ces animaux qui manquaient.

Le parc Elk est devenu un parc du Dominion en 1913 et le parc national Elk Island en 1930. L'ajout du terme « Island » dans la dénomination du parc restera un secret de l'histoire. Il a peut-être nommé d'après Island Lake, qui est aujourd'hui le lac Astotin, où l'on trouve 17 îles. L'une de ces îles, l'île Elk, a peut-être inspiré ce nouveau nom. Aujourd'hui, le nom du parc ne pourrait pas être plus significatif, étant donné que le parc se démarque de ses environs, une île de protection dans une mer de développement.

5.2 Ressources culturelles

Véritables ponts entre le passé et le présent, nos ressources culturelles nous aident à découvrir l'expérience humaine et à comprendre qui nous sommes en tant que Canadiens. Parcs Canada définit ainsi le terme « ressource culturelle » : « Oeuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue ». Il applique cette définition à une vaste gamme de ressources, de sites, de bâtiments, d'ouvrages, d'artefacts et d'archives connexes.

Les ressources culturelles du parc national Elk Island relatent des milliers d'années d'utilisation par l'homme des ressources du paysage. Le parc renferme un monument d'importance historique nationale qui souligne la préservation des bisons des plaines, quatre édifices fédéraux reconnus du patrimoine, dont la maison du directeur, qui est la structure du genre la plus ancienne du réseau de parcs nationaux. Les autres édifices patrimoniaux sont le pavillon de la plage Sandy, l'écurie du poste de gardes de parc Tawayik et la maison des pionniers ukrainiens.

Le parc national du Canada Elk Island est résolu à cerner, à protéger et à mettre en valeur les ressources culturelles placées sous sa garde. Cet engagement est corroboré par la *Loi sur les parcs nationaux*, 2000, la *Loi sur les lieux et monuments historiques*, 1953, la *Loi sur les archives nationales du Canada*, 1987, le *Règlement général sur les parcs nationaux*, les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, 1994 et le *Code de pratique* du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.

La *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*, 1994 régit l'administration des ressources culturelles dans les parcs nationaux et expose les principes de gestion suivants : valeur, intérêt public, compréhension, respect et intégrité.

5.2.1 But stratégique

Les ressources culturelles associées au parc national du Canada Elk Island sont protégées, et les thèmes sont mis en valeur dans le cadre du message général du parc.

5.2.2 Objectifs

Protéger le patrimoine bâti, les ressources archéologiques, les objets historiques et les archives afin de reconnaître leur valeur comme ressources culturelles irremplaçables.

Mettre en valeur le patrimoine culturel autochtone en collaboration avec les Premières nations, de façon à respecter leurs traditions et leurs valeurs.

5.2.3 Mesures clés

1. Élaborer une stratégie d'entretien à long terme des ressources culturelles qui repose sur la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada.
2. Envisager la possibilité de développer l'inventaire de sites archéologiques dans le secteur des collines Beaver.
3. Trouver des façons de faire contribuer les Premières nations au patrimoine d'Elk Island et de le développer.
4. Compléter et mettre à jour les inventaires en place, en y intégrant les données recueillies des parcelles de suivi biologique à long terme du parc.
5. Surveiller et entretenir les quatre édifices fédéraux du patrimoine en conformité avec le *Code de pratique* du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, 1994.
6. Effectuer des évaluations environnementales afin de déterminer l'incidence possible du programme de brûlage dirigé sur les sites de fouille archéologique.
7. Inciter le public à mieux comprendre les efforts de protection et de mise en valeur des ressources culturelles du parc et à y participer.
8. Voir à ce que la mise en valeur des ressources culturelles se fasse dans le contexte de l'histoire globale du parc.

Mise en valeur du patrimoine

6.0 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

6.1 Aperçu

Les parcs nationaux et les lieux historiques ne sauraient demeurer des aires protégées sans un outil essentiel, la communication. Les activités d'interprétation et de diffusion externe permettent aux Canadiens de se rapprocher de leur patrimoine, sans compter qu'elles favorisent la gérance des ressources. Plus les Canadiens sont renseignés sur le parc, plus ils sont portés à épauler Parcs Canada et à participer à la gestion et à la protection des ressources.

Le parc national Elk Island offre présentement des programmes d'information et de diffusion externe par l'entremise d'expositions, de programmes scolaires, de son Centre d'accueil et des panneaux situés aux points de départ des sentiers. Il offre peu d'activités de mise en valeur du patrimoine sur place.

Il s'attardera au cours des cinq prochaines années à élaborer un plan de mise en valeur du patrimoine en se fondant sur les stratégies *Renouveau du patrimoine* et *Engager les Canadiens* de Parcs Canada. Ce plan cernera les publics cibles, les messages et les mécanismes de transmission des messages du parc, et viendra compléter le plan de communication général du parc. Les programmes offriront aux visiteurs l'occasion d'en apprendre davantage au sujet des parcs nationaux tout en se divertissant et encouragera également les résidents de la région, les partenaires et les intervenants à contribuer davantage à la protection à long terme des ressources.

Les gens qui ne sont pas en mesure de se rendre à Elk Island ne seront pas oubliés. Le parc s'efforcera d'atteindre le plus grand nombre possible de gens par divers moyens. La nouvelle technologie, conjuguée aux modes de communication conventionnels, a ouvert la porte aux visiteurs des quatre coins de la planète. Le recours à ces nouvelles technologies, la création de partenariats et l'élaboration d'un plan de mise en valeur du patrimoine sont essentiels pour communiquer l'importance de l'intégrité écologique au public et obtenir son appui.

6.2 Messages du parc national Elk Island

Les messages porteront sur l'importance du parc pour le pays et sur les caractéristiques qui font d'Elk Island un endroit bien particulier. Le plan de mise en valeur du patrimoine reprendra les messages du parc pour les peaufiner et établir les auditoires cibles.

UN RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES

Les gens comprennent que le parc national du Canada Elk Island fait partie d'un réseau pancanadien de parcs, de lieux historiques nationaux, d'aires marines de conservation, et de rivières du patrimoine administrés par l'Agence Parcs Canada. Ils sauront qu'Elk Island représente la région naturelle des plaines et plateaux boréaux du Sud, un écosystème autrefois si vaste qu'il s'étendait à l'échelle des Prairies canadiennes et dont la survie est maintenant menacée. Mosaïque au relief de bosses et de creux, cette région s'élève de trente à soixante mètres au-dessus du niveau des plaines avoisinantes de l'Alberta. Il s'agit d'une zone de transition, où les traits représentatifs de forêt boréale mixte des basses-terres sont dominés par le tremble.

INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

Les gens comprendront le rôle du parc en tant qu'aire protégée faisant partie intégrante de l'écosystème des collines Beaver, les menaces et les défis associés à la préservation de l'intégrité écologique du parc et les efforts qui sont déployés pour relever ces défis. Ils comprendront que l'environnement qu'ils voient aujourd'hui subit de tout temps l'influence de la présence humaine. Enfin, ils comprendront que Parcs Canada est le principal responsable de la protection du parc, mais qu'il ne peut réussir dans cette tâche que par la collaboration et par un régime de gérance conjoint avec les visiteurs, les résidents, les propriétaires fonciers, les groupes d'intérêt et les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

IDENTITÉ

Les gens apprécieront le caractère particulier et les caractéristiques uniques des divers milieux qui composent le parc : les processus qui ont créé et qui continuent de modeler le paysage ainsi que l'influence du paysage et du climat sur la flore et la faune, l'histoire humaine, le feu et les activités contemporaines. Les Canadiens apprécieront la région naturelle des plaines et plateaux boréaux du Sud et ses caractéristiques naturelles et culturelles.

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Les gens vivront des expériences et ils apprécieront et comprendront le patrimoine culturel et naturel du parc national du Canada Elk Island. Ils comprendront l'histoire du parc, ses animaux et ses habitants de même que leur influence sur le paysage. Enfin, ils comprendront que Parcs Canada protège le patrimoine naturel et culturel de sorte à ce que les générations futures puissent l'apprécier et le comprendre, et en profiter pleinement.

6.2.1 Buts stratégiques

Les Canadiens et les étrangers apprécient l'histoire naturelle et culturelle du parc et le rôle qu'il joue au sein du réseau de parcs nationaux du Canada.

Les visiteurs font des choix qui leur permettent de maintenir au minimum leur impact sur l'intégrité écologique et le secteur avoisinant.

6.2.2 Objectifs

Amener les visiteurs à comprendre qu'ils se trouvent dans un parc national.

Aider les visiteurs à comprendre l'importance du réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, et à apprécier à leur juste valeur les ressources qu'ils contiennent.

Promouvoir la gérance partagée.

Créer chez les visiteurs des attentes réalistes en les renseignant de manière à ce qu'ils comprennent ce qu'un parc national a à leur offrir de même que le type d'activités qui conviennent.

6.2.3 Mesures clés

1. Élaborer un plan de mise en valeur du patrimoine pour le parc fondé sur le document *Engager les Canadiens - Directions stratégiques pour la coordination des communications extérieures*.
2. Offrir un programme de mise en valeur du patrimoine par semaine à l'intention des visiteurs du parc durant la haute saison.
3. Travailler de concert avec Alberta Learning, les établissements d'enseignement et d'autres parcs nationaux et provinciaux de l'Alberta pour réviser les aspects du programme scolaire qui ont trait aux pratiques de gestion d'un parc national (p. ex. les brûlages dirigés, la gestion du paysage et la gérance environnementale).
4. Revoir l'information qui se rapporte aux programmes offerts sur place aux groupes scolaires afin qu'ils tiennent compte des mises à jour effectuées dans les programmes scolaires.
5. Encourager les établissements d'enseignement à profiter du cadre naturel offert par le parc comme endroit pour apprendre.
6. Intégrer les connaissances tirées de la recherche aux programmes de mise en valeur du patrimoine sur place et aux programmes éducatifs.
7. Amener les visiteurs et les résidents locaux à participer à des programmes de bénévolat, comme ceux offerts par les Amis du parc national Elk Island.
8. Créer des possibilités de diffusion externe dans les collectivités avoisinantes pour transmettre les messages de Parcs Canada qui relient le parc à l'écosystème régional et au réseau national d'aires protégées.
9. Coordonner les communications avec d'autres parcs nationaux ainsi qu'avec des réseaux régionaux d'information à l'intention des visiteurs.
10. Mesurer régulièrement les résultats des activités de sensibilisation et d'interprétation. Voir les indicateurs au point 6.3.
11. Donner de la formation pour enseigner au personnel les diverses manières de partager avec les visiteurs ses connaissances sur le patrimoine naturel et culturel du parc.
12. Fournir de l'information précise, fondée sur de solides connaissances et travaux de recherche scientifique, qui intègre les messages du parc national.

Tableau 2. Indicateurs de l'activité sociale

1. OBJECTIF

Accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation du mandat de Parcs Canada et des stratégies de gestion du parc.

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES
Niveau de compréhension des messages clés.	75 % des visiteurs comprennent les messages clés.	Effectuer régulièrement des sondages auprès des visiteurs.
Taux de satisfaction à l'égard des programmes donnés sur place et des programmes de diffusion externe.	85 % des visiteurs sont satisfaits, et 50 % très satisfaits, des programmes donnés sur place et des programmes de diffusion externe.	Effectuer régulièrement des sondages auprès des visiteurs.

Accueil des visiteurs dans le parc national Elk Island

7.0 ACCUEIL DES VISITEURS DANS LE PARC NATIONAL ELK ISLAND

7.1 Aperçu

Paisible oasis loin du brouhaha de la vie quotidienne, le parc national Elk Island est une destination reconnue, quelle que soit la saison — c'est un lieu où les gens ont la possibilité d'apprécier la nature, d'en apprendre davantage au sujet de l'histoire et de la culture de la région et de participer à toute une gamme d'activités.

Les services et les installations du parc permettent aux visiteurs de pratiquer les activités suivantes, qui conviennent à un parc national et qui leur font vivre des expériences enrichissantes et agréables :

- randonnée pédestre/promenade
- camping en été (emplacements sauvages ou semi-aménagés et camping collectif)
- golf
- excursions en canot, en kayak et en voilier pour la journée
- activités d'appréciation du patrimoine (observation de la faune, ornithologie, photographie et visite de points d'intérêt/ressources patrimoniales)
- course d'orientation
- pique-nique
- activités dans l'aire de loisirs du lac Astotin
- ballade en voiture
- raquette
- ski de randonnée

Pour Parcs Canada, la sécurité des visiteurs qui ont recours aux installations et aux services d'un parc passe avant tout. La sécurité publique est une responsabilité à partager. Les visiteurs doivent prendre des précautions à la mesure du risque associé à leur activité. Il leur faut donc connaître les dangers naturels, se munir de l'équipement nécessaire et de provisions adéquates, posséder les compétences voulues, être en bonne condition physique et se montrer capables de composer avec des situations d'urgence. Parcs Canada s'efforcera pour sa part de diffuser les renseignements nécessaires, de concevoir des installations appropriées et de donner au personnel une formation suffisante en sécurité publique.

La direction d'Elk Island recommande de ne pas faire de vélo sur les sentiers en raison des affrontements possibles avec des animaux. Les vélos ne font pas beaucoup de bruit et vont très vite, ce qui peut parfois surprendre des animaux. Apeurés, les bisons peuvent devenir agressifs et charger les cyclistes. Nombreux sont les cyclistes à se balader sur la promenade Elk Island; durant la saison du rut toutefois, ils doivent s'attendre à croiser de gros troupeaux de bisons sur la route.

La direction du parc national Elk Island dissuade aussi les visiteurs de nager dans le lac Astotin en raison du risque d'attraper le prunit des nageurs.

7.2 Activité humaine dans les parcs nationaux

Les parcs nationaux sont depuis longtemps le pivot de l'industrie touristique du Canada. Ce rôle soulève plusieurs questions.

Comment gérer la croissance?

Comment éviter que la croissance ne perturbe la faune durant la période critique d'accouplement et de mise bas?

Comment limiter au maximum les conflits entre les êtres humains et les animaux? Comment répondre à des attentes et à des besoins changeants?

Comment améliorer des services d'information et une infrastructure vieillissante, comme la promenade et les panneaux d'interprétation?

Pour répondre à ces questions, le personnel du parc continuera de collaborer avec l'industrie du tourisme local et régional pour se tenir au courant des attentes et pour offrir des expériences authentiques, axées sur les valeurs écologiques et culturelles fondamentales du parc.

7.3 L'activité humaine dans le parc national Elk Island

L'expansion d'Edmonton et l'influence du tourisme compte parmi les défis que doit relever le parc national Elk Island alors qu'il cherche à accueillir les visiteurs tout en protégeant l'intégrité écologique. Pour arriver à les relever, le parc a besoin de la collaboration de nombreuses personnes et de nombreux organismes.

La plupart des visiteurs d'Elk Island s'arrêtent dans le secteur du lac Astotin, se baladent sur la promenade et font des randonnées dans les sentiers du parc. La fréquentation fluctue selon la saison, et la période de pointe se situe entre mai et septembre. Un sondage effectué auprès des visiteurs en 1999 a révélé ce qui suit au sujet des visiteurs dans le parc.

- la taille moyenne des groupes est de 2,9 personnes.
- 76 % des visiteurs ont 17 ans ou plus.

- 73 % des visiteurs font une excursion pour la journée.
- les visiteurs qui passent la nuit ont tendance à être en voyage de longue durée.
- 64 % des visiteurs empruntent les sentiers du parc.
- les visiteurs étrangers sont les plus susceptibles de s'arrêter au Centre d'accueil.
- les Canadiens de l'extérieur de l'Alberta sont les visiteurs les plus susceptibles de faire du camping.

7.4 Gestion de l'activité humaine

Principes de gestion de l'activité humaine

La gestion de l'activité humaine s'entend de la gestion et de l'orientation de tout ce qui a trait aux visiteurs – leur nombre, leur comportement, leurs activités et l'infrastructure dont ils ont besoin. L'objectif de la gestion de l'activité humaine est d'offrir des possibilités d'utiliser les parcs et d'en profiter qui soient appropriées et qui tiennent compte des besoins des visiteurs tout en assurant la préservation à long terme de l'intégrité écologique et de l'intégrité commémorative.

Il faut assurer une gestion efficace de l'activité humaine si le parc national Elk Island doit continuer d'offrir aux visiteurs l'occasion de vivre une expérience de qualité tout en s'acquittant de son mandat. En raison de la petite taille du parc et de sa situation unique, l'utilisation non restreinte des lieux par l'humain ou l'aménagement d'autres installations pourraient avoir pour effet de perturber gravement l'habitat, d'accroître le risque d'affrontements entre les êtres humains et les animaux et de taxer l'écosystème.

Le parc a adopté plusieurs mesures pour réduire l'empreinte de l'humain sur l'environnement :

- retrait de l'ancien pavillon de bain, du camp au nord, de deux lieux d'enfouissement, du sentier de l'Épinette-Blanche et d'un tronçon de quatre kilomètres de la route des collines Sand;
- remise en état de plusieurs lieux ci-dessus; et
- réalignement d'un tronçon de 40 kilomètres de la clôture et retrait des sections inutiles à l'intérieur.

7.5 Services et installations à l'intention des visiteurs

Le parc national Elk Island continuera d'offrir toute une gamme de services et de possibilités pour répondre aux besoins de divers types de visiteurs, et il fera tout son possible pour réduire le risque de conflits à cet égard.

7.5.1 Buts stratégiques

Les Canadiens et les étrangers vivent se voient offrir des possibilités d'apprentissage et de voyage authentiques et de haute qualité axées sur les valeurs du parc national, qui contribuent à renforcer l'identité canadienne.

Bien informée, l'industrie touristique fait la promotion des messages et des activités du parc visant à préserver ou à rétablir l'intégrité écologique.

Appropriés, les installations et les services permettent aux visiteurs aux intérêts divers de profiter du patrimoine naturel et culturel du parc.

7.5.2 Objectifs

Mettre à la disposition des visiteurs des installations sécuritaires, bien entretenues et accessibles, qui ont le moins d'incidence possible sur l'environnement.

Intégrer les objectifs écologiques et les objectifs portant sur la qualité du séjour des visiteurs.

Favoriser le tourisme durable par la participation à des initiatives de promotion du tourisme patrimonial.

Faire participer le public aux décisions sur l'utilisation appropriée.

Collaborer avec d'autres organismes pour réduire le plus possible l'incidence des activités pratiquées à l'extérieur du parc sur l'intégrité écologique de l'écosystème des collines Beaver.

7.6 Services et installations en place

L'expansion d'Edmonton et l'influence du tourisme comptent parmi les défis que doit relever le parc national Elk Island alors qu'il cherche à accueillir les visiteurs tout en protégeant l'intégrité écologique. Pour arriver à les relever, le parc a besoin de la collaboration de nombreuses personnes et de nombreux organismes.

L'infrastructure en place se concentre dans quatre principaux secteurs : le Centre d'accueil, le lac Astotin, les terrains de camping et les sentiers.

Centre d'accueil

Dans son Plan directeur de 1996, le parc national Elk Island avait déterminé qu'il y avait lieu d'envisager, de concert avec ses partenaires, la possibilité de construire et d'exploiter un centre d'accueil en bordure de la route 16. Le parc a depuis décidé qu'il ne s'agit pas là d'une solution viable et il s'attardera à répondre aux besoins d'information des visiteurs dans les limites du parc.

Le Centre d'accueil actuel, qui est situé à l'entrée sud, est sous-utilisé. La suggestion de le déplacer et de l'installer dans le secteur du lac Astotin a été bien accueillie par les participants aux consultations publiques. Une évaluation préliminaire avait recommandé que le casse-croûte soit transformé en centre d'accueil.

Lac Astotin

Le secteur du lac Astotin a toujours été le pivot pour les activités des visiteurs. Une stratégie d'investissement élaborée en 1997 pour le secteur, en collaboration avec des intervenants clés, contenait diverses recommandations à long terme, y compris l'aménagement d'un lieu centralisé pour les activités d'interprétation générales, les souvenirs et les goûters.

Hébergement

Il n'y a pas d'établissement d'hébergement dans les limites du parc. Le terrain de camping de la Plage-Sandy, situé près du lac Astotin, contient 78 emplacements semi-aménagés de même que des toilettes et des douches à proximité. Les groupes peuvent réserver à l'aire de camping de groupe du Lac-Oster.

Sentiers

Elk Island possède un vaste réseau de sentiers, qui vont de 150 mètres à 18,6 kilomètres de long. Ils sont utilisés à l'année pour la promenade, la randonnée pédestre et le ski de fond. Il y a, au départ de plusieurs sentiers, des panneaux d'interprétation qui relatent l'histoire naturelle et humaine du parc.

Terrain de golf Elk Island

Construit dans les années 30, le terrain de golf Elk Island continue d'attirer des gens de la région. C'est un concessionnaire qui exploite depuis des années ce terrain de golf à neuf trous. Conformément à son *Plan d'action sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada*, 2000, Parcs Canada n'a pas l'intention de retirer le terrain de golf existant. Le parcours ne sera pas agrandi et il sera géré avec soin afin d'atténuer et de réduire ses incidences sur l'écosystème.

7.6.1 Mesures clés

1. déplacer le centre d'accueil et l'aménager dans un bâtiment existant situé dans le secteur du lac Astotin. Fermer le site actuel et remettre le secteur en état lorsque les fonds le permettront.
2. maintenir la capacité actuelle des campings de la Plage-Sandy et du Lac-Oster.

3. Mettre sur pied un comité pour évaluer la demande actuelle en ce qui concerne les sentiers et étudier les changements proposés au réseau des sentiers.
4. Conserver la promenade Elk Island comme route panoramique.
5. Préserver la superficie actuelle du terrain de golf et le nombre de trous qu'il contient.
6. Envisager des changements à apporter au terrain de golf qui améliorent l'intégrité écologique.
7. Utiliser des produits et des techniques écologiques pour exploiter et entretenir le terrain de golf.
8. Assurer l'accès équitable aux services et installations du public.
9. Mettre à jour régulièrement le plan de sécurité publique.
10. Surveiller les services aux visiteurs et le degré de satisfaction par le biais de sondages effectués à intervalles réguliers.
11. Effectuer des sondages adaptés auprès des visiteurs tous les trois ou cinq ans.
12. Relever les indicateurs nécessaires pour suivre les attentes des visiteurs et évaluer la qualité des expériences vécues dans le parc.
13. Relever les facteurs qui permettent d'améliorer l'expérience des visiteurs et ceux qui y nuisent.

7.7 Nouvelles activités, nouveaux services et nouvelles installations

Les gestionnaires du parc se fonderont sur la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000), sur les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) et sur le plan directeur du parc au moment d'approuver de nouvelles activités et d'envisager l'apport de modifications considérables aux activités déjà offertes. Le processus d'examen doit être suffisamment souple pour tenir compte de l'évolution des valeurs et des perspectives du public tout en respectant les exigences législatives, réglementaires et stratégiques.

7.7.1 Mesures clés

1. Se servir des critères régissant l'utilisation appropriée (Tableau 3) et le système de zonage du parc pour voir à ce que les nouvelles activités soient appropriées et pour évaluer les demandes d'expansion des services existants.
2. Dans le cas des services, des installations et des activités qui ne conviennent pas au parc, encourager d'autres organismes à répondre à la demande des visiteurs à l'extérieur du périmètre du parc.
3. Faire participer le public aux décisions concernant les nouveaux types et niveaux d'utilisation.

Tableau 3 – Critères régissant l'utilisation appropriée

Les critères suivants serviront à l'évaluation des mérites d'une nouvelle utilisation, d'un changement d'une utilisation existante ou d'un changement important du niveau ou de l'intensité d'une utilisation ou d'une activité. Les critères sont tous pertinents mais sont ni exhaustifs ni absolus. Ils servent à orienter les travaux des évaluateurs. En appliquant ces critères, il faut d'abord déterminer dans quelle mesure le changement proposé contribue ou contrevient à l'esprit et aux objectifs du plan directeur, à la *Loi sur les parcs nationaux* et à la politique de Parcs Canada. Ces critères proviennent du Rapport sommaire de la table ronde sur l'étude de la vallée de la Bow de Banff.

Incidence sur l'environnement

- vise à évaluer dans quelle mesure les changements proposés ont une incidence sur l'intégrité écologique de la région. L'évaluation inclura l'incidence de la participation à l'activité ainsi que les installations et les services nécessaires au soutien de cette activité.

Incidence sur la culture et le patrimoine

- vise à évaluer le caractère qualitatif de la préservation d'une utilisation qui contribue à l'intégrité patrimoniale et culturelle de la région. L'évaluation devra être basée sur une compréhension, une valorisation et un respect du patrimoine et de la culture de la région, ainsi que de l'évolution de son identité culturelle, y compris de celle des communautés autochtones.

Qualité de l'expérience

- étudie le degré d'amélioration ou de diminution de la richesse de l'expérience qui découle du changement proposé. L'application de ce critère est basée sur l'hypothèse que chaque personne vise un éventail diversifié d'expériences tout en accordant une valeur variable aux diverses ressources et installations et aux divers services.

Incidence économique

- vise à évaluer les répercussions économiques du changement proposé. Les facteurs dont il conviendra de tenir compte incluront notamment : coût pour les gens qui visitent le parc, coûts et recettes pour Parcs Canada et incidence sur les économies locale, régionale et nationale ainsi que sur les conditions du marché.

Sécurité du public

- sert à déterminer dans quelle mesure le changement proposé représente des risques ou des dangers pour les participants ou d'autres intervenants.

Équité et accès

- vise à garantir que tous les citoyens aient des possibilités justes, acceptables et équitables de participer à l'éventail des activités et des expériences appropriées au sein du parc national du Canada Elk Island et d'en profiter. On tiendra compte entre autres de la situation économique, des capacités physiques et du lieu de résidence des visiteurs.

Incidence sociale/qualité de vie

- vise à étudier les répercussions sociales du changement proposé. Les questions soulevées dans ce cas sont les suivantes : degré de changement des structures et des besoins sur le plan social au sein de la région; incidence sur la structure des services sociaux; incidence sur les indicateurs sociaux (ex. : répartition des revenus, coûts du logement, taux de criminalité).

Éducation et sensibilisation

- examine dans quelle mesure le changement proposé contribue à l'amélioration de la compréhension et de la valorisation du patrimoine naturel et culturel du parc national du Canada Elk Island, de son rôle au sein du réseau de parcs nationaux du Canada et au sein de l'écosystème global.

Degré d'utilisation : fréquence, période et volume

- seront posées entre autres les questions suivantes : À quelle fréquence l'activité proposée a-t-elle lieu? À quelle période (ex. : saison)? Combien de personnes y participent? Quel est le niveau du soutien requis?

Aspects reliés au cadre physique

- inclut deux composantes. La première étudie dans quelle mesure le changement proposé est compatible avec le cadre physique du parc national du Canada Elk Island. La seconde étudie dans quelle mesure le changement proposé doit se faire dans l'environnement d'un parc national.

Tableau 3 – suite*Tourisme patrimonial*

- Examine dans quelle mesure le changement proposé contribue aux objectifs de tourisme patrimonial du parc.

Gérance environnementale

- Examine dans quelle mesure le changement proposé contribue aux objectifs de gérance environnementale du parc.

7.8 Tourisme patrimonial

Le tourisme patrimonial, qui gagne en popularité de par le monde entier, permet de relever le défi qui consiste à accueillir les visiteurs tout en protégeant l'environnement dont ils veulent profiter. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, le « tourisme patrimonial » s'entend d'une *immersion dans l'histoire naturelle, humaine et patrimoniale, les arts, la philosophie et les institutions d'une région ou d'un pays*. Pour les besoins des parcs nationaux, cette définition a été élargie afin d'englober la gérance environnementale.

Qu'est-ce que cela représente pour Elk Island? En bout de ligne, cela veut dire que le parc national est un lieu où les visiteurs peuvent, à la faveur d'une gamme complète d'activités, découvrir et comprendre ses caractéristiques naturelles, culturelles et panoramiques et participer à leur préservation.

Qu'est-ce que cela représente pour le secteur touristique? Une industrie qui respecte l'intégrité du milieu naturel et son importance pour la viabilité économique à long terme conservera un avantage concurrentiel sur un marché qui exige de plus en plus de qualité et d'authenticité.

Un petit groupe de voyageurs amène des visiteurs à Elk Island. Pour le parc, la stratégie de promotion du tourisme patrimonial mettra l'accent sur la collaboration avec l'industrie touristique locale et régionale. En collaboration avec plusieurs organismes (Travel Alberta, Greater Edmonton Capital Regional Tourism Partnership, Kalyna Country et voyageurs), le parc encouragera l'industrie à diffuser de l'information appropriée et à créer chez les visiteurs des attentes réalistes. Le parc offre quelque chose qui devient rare et précieux — la nature. C'est là une occasion de mener un projet conjoint de planification touristique, un projet qui fera une importante contribution à l'intégrité écologique du parc.

7.8.1 Mesures clés

1. Créer et promouvoir des activités de marketing qui aident les visiteurs à mieux comprendre et apprécier les valeurs naturelles et culturelles du parc tout en respectant sa capacité écologique et sociale, c'est-à-dire :
 - voir à ce que les programmes de marketing et de sensibilisation reflètent le fait que le parc fait partie d'un réseau national et qu'il est accessible à tous les Canadiens;
 - veiller à ce que les efforts de marketing soient adéquatement ciblés et à ce que les marchés cibles reçoivent l'information dont ils ont besoin; et
 - promouvoir le tourisme patrimonial auprès de ceux qui travaillent dans l'industrie du tourisme.
2. Travailler de concert avec l'industrie du tourisme :
 - fournir des renseignements sur la réglementation, la sécurité et la gestion en temps voulu;
 - élaborer des stratégies de marketing et des produits du patrimoine;
 - participer à des initiatives conjointes de promotion du tourisme, de marketing et d'organisation de foires commerciales;
 - renforcer la mise en valeur et la promotion des activités appropriées dans le parc; et
 - améliorer les volets des programmes d'orientation et de formation des employés qui ont trait aux connaissances sur le patrimoine et à la transmission de ces connaissances aux visiteurs.

3. Collaborer avec les exploitants de l'industrie touristique afin d'améliorer les possibilités d'éducation et la communication des messages du parc à leurs clients. L'emphase sera mise sur les initiatives d'intégrité écologique et de gestion des ressources.

Dans un contexte local et régional, encourager l'adoption de programmes de tourisme autochtone qui favorise la compréhension et l'appréciation des ressources naturelles et culturelles d'Elk Island.

Table 4. Indicateurs de l'utilisation humaine

1. OBJECTIF

Offrir des possibilités aux visiteurs de vivre des expériences de qualité qui appuient les objectifs d'intégrité écologique et d'intégrité commémorative.

INDICATEUR	CIBLE	SITUATION/MESURES
Niveaux et profils d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de visiteurs • nombre de nuitées • nombre de journées-usager • lieu d'origine des visiteurs • activités • profils d'utilisation temporelle et spatiales 	À venir.	Réaliser un sondage sur le programme d'information aux visiteurs tous les cinq ans.
Caractère approprié des activités : <ul style="list-style-type: none"> • en fonction des critères régissant l'utilisabilité 	85 % des activités appuient les objectifs du parc relativement à l'expérience des visiteurs.	Réaliser un sondage sur le programme d'information aux visiteurs tous les cinq ans.
Taux de satisfaction à l'égard de l'expérience récréative.	85 % des visiteurs sont satisfaits, et 50 % très satisfaits, de leur expérience récréative.	Réaliser un sondage sur le programme d'information aux visiteurs tous les cinq ans.
Taux de satisfaction à l'égard de la qualité des services et des installations.	85 % des visiteurs sont satisfaits, et 50 % très satisfaits, de leur séjour dans le parc en général.	Réaliser un sondage sur le programme d'information aux visiteurs tous les cinq ans.

Transports

8.0 TRANSPORTS

8.1 Aperçu

Dans un parc national, le transport routier ne se limite pas au déplacement de personnes entre destinations. Élément essentiel de la gestion de l'activité humaine, il permet aux voyageurs de visiter les points d'intérêt et d'explorer l'environnement. En fait, presque tous les visiteurs découvrent le parc à partir de la promenade Elk Island.

Longue de 21 kilomètres, la promenade s'étend de la route 16, au sud, jusqu'au poste d'entrée nord du parc. Les sondages révèlent que les visiteurs se disent généralement satisfaits de l'état de la chaussée. La promenade a été conçue de sorte à limiter l'écoulement de l'eau d'une zone humide à l'autre, ce qui soulève des préoccupations au sujet de l'intégrité écologique.

Plusieurs routes d'accès et de stationnements aux points de départ des sentiers se trouvent le long de la promenade. Le chemin de l'administration longe les rives sud et ouest du lac Astotin jusqu'au bâtiment des gardes de parc et du complexe administratif. La route Tawayik aboutit à un stationnement en bordure du lac Tawayik. Au lac Astotin, plusieurs petites routes mènent au terrain de golf, à l'aire de fréquentation diurne, aux rampes de mise à l'eau et aux terrains de camping.

8.1.1 But stratégique

Les routes du parc permettent aux visiteurs de comprendre et d'apprécier le parc à sa juste valeur, tout en favorisant le rétablissement et la préservation de l'intégrité écologique.

8.1.2 Objectifs

Réduire au minimum l'impact environnemental des routes.

Équilibrer les objectifs de l'intégrité écologique et de la qualité de l'expérience des visiteurs.

8.1.3 Mesures clés

1. Entretien de la promenade Elk Island et des autres routes, lorsque cela est faisable.
2. Répondre aux préoccupations liées aux problèmes de conception.
3. Permettre la remise en état naturelle des routes abandonnées.

Partenariats et participation du public

9.0 PARTENARIATS ET PARTICIPATION DU PUBLIC

9.1 Aperçu

Le parc national Elk Island appartient à tous les habitants du pays. Tous les citoyens ont le droit de participer à la gestion de leur parc. Les secteurs qui semblent le plus intéresser le public sont l'intégrité écologique, l'accès et la participation active du public. La présente section traite des stratégies clés qui permettront faire en sorte que les décisions à cet égard soient prises dans un contexte d'uniformité, d'équité, de transparence et de sensibilisation.

9.2 Participation du public

Parcs Canada souhaite la participation régulière du public. Le mode de participation peut varier selon la nature de la décision. Parcs Canada demandera à divers groupes et particuliers leur avis sur la mise en oeuvre des directives du présent plan directeur. La participation peut se faire par le biais de groupes consultatifs, comme le Comité consultatif des sciences et les Amis du parc national Elk Island, de journées d'accueil, de groupes de travail et de réunions avec les administrations avoisinantes ou par commentaires dans Internet. Parcs Canada tiendra également annuellement un forum pour permettre au public d'étudier la mise en oeuvre du plan directeur.

9.2.1 But stratégique

Les grandes décisions stratégiques et décisions de planification sont équitables et uniformes; elles sont prises en temps opportun, dans un cadre ouvert axé sur la participation.

9.2.2 Objectif

Veiller à ce que les Canadiens aient leur mot à dire dans les processus et les décisions sur la planification future de leurs parcs nationaux.

9.2.3 Mesures clés

1. Organiser annuellement une rencontre publique pour discuter de la mise en oeuvre du plan et expliquer en quoi il est conforme au *Rapport sur l'état des parcs*.
2. Voir à ce que les intervenants locaux soient consultés le plus tôt possible au sujet de décisions ou d'initiatives de planification qui exigent la participation du public.

9.3 Coordination régionale

La viabilité de l'écosystème des collines Beaver repose sur la recherche de solutions et d'objectifs communs. Les projets de recherche, de remise en état, d'éducation, de tourisme et de gestion environnementale donneront de bons résultats si nous comprenons l'écosystème régional et le rôle des aires protégées.

Certaines initiatives seront locales, alors que d'autres s'appliqueront à l'ensemble de l'écosystème. La collaboration sera la clé du succès. Le parc national collabore depuis plusieurs années avec les autorités responsables des terres adjacentes sur des questions d'intérêt commun. Voici certains des programmes régionaux entrepris récemment :

1. Initiative sur les corridors fauniques des collines Beaver

De nombreux projets de conservation d'organismes fédéraux, provinciaux, municipaux et non gouvernementaux sont menés dans l'écosystème des collines Beaver. Ils sont indépendants les uns des autres, mais ils visent toutefois des objectifs de conservation semblables. Cette initiative, qui est au stade embryonnaire, propose de créer un groupe multidisciplinaire réunissant des municipalités, des propriétaires fonciers privés et des représentants de l'industrie locale afin de cerner une vision de conservation pour le secteur élargi des collines Beaver. Il s'agit de conserver le dernier corridor naturel du centre-est de l'Alberta, de protéger plusieurs espèces fauniques en péril ou vulnérables, et d'assurer la viabilité de plusieurs aires protégées.

2. Partenariat en tourisme de la région de la capitale d'Edmonton

Par l'entremise d'un processus de collaboration intensive dans la collectivité, l'organisme Economic Development Edmonton et ses partenaires régionaux ont mis en oeuvre une stratégie pour rehausser l'image de la région de la capitale dans le but d'y attirer des entreprises, des employés, des investisseurs et des visiteurs. Le parc prend part aux activités du partenariat, en particulier dans les domaines de la promotion du tourisme et de l'offre de forfaits régionaux.

3. Région de la forêt-parc de l'Alberta

Au moins une fois l'an, le personnel du parc et les sous-ministres adjoints de la province ou leurs représentants de la région de la forêt-parc se réunissent pour échanger de l'information. Grâce à cet échange, les représentants fédéraux et provinciaux sont en mesure de coordonner les initiatives de planification et de gestion de l'écosystème à grande échelle.

9.3.1 But stratégique

L'intégrité écologique du parc et les besoins socio-économiques des collectivités des environs profitent de la démarche intégrée, adoptée pour gérer l'utilisation du territoire, l'activité humaine et les projets de conservation de l'écologie.

9.3.2 Objectifs

Travailler avec les collectivités et les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour échanger de l'information, afin de les aider à mieux comprendre les objectifs du parc.

Par la collaboration avec d'autres intervenants pour coordonner l'aménagement et les activités dans la région, améliorer la qualité de vie des gens et des animaux dans l'écosystème des collines Beaver.

Créer un réseau intégré d'aires protégées.

9.3.3 Mesures clés

1. Participer activement aux principaux comités de coordination de l'écosystème en vue de :
 - poursuivre des objectifs communs;
 - en complément des préoccupations à court terme, étudier des questions stratégiques à long terme, notamment l'intégrité écologique et le tourisme; et
 - appuyer des groupes qui contribuent à une approche intégrée pour régler des questions qui préoccupent toutes les parties.
2. Appuyer l'Initiative sur les corridors fauniques des collines Beaver et chercher des partenaires.
3. Participer à l'évaluation environnementale ou à l'examen environnemental régional ou provincial des projets situés à l'extérieur du parc mais susceptibles d'avoir une incidence négative sur l'environnement du parc.
4. Favoriser l'adoption de pratiques de gestion et la gérance de l'environnement dans la région.

Administration et Opérations

10.0 ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS

10.1 Aperçu

Bien que le parc national Elk Island soit chargé de donner l'exemple en matière de gérance environnementale, les mesures qu'il prend ne sont efficaces que si elles sont appuyées par les résidents, les propriétaires de terres privées, les entreprises, l'industrie et les visiteurs du parc.

Le gouvernement du Canada souscrit au concept de gérance environnementale. Cette décision signifie que tous les ministères et organismes gouvernementaux respectent ou dépassent les exigences des lois et règlements en matière d'environnement, qu'ils adoptent les meilleures pratiques environnementales et qu'ils élaborent et mettent en oeuvre un système de gestion environnementale efficace. Nombre des engagements du gouvernement à l'application de l'Écologisation du gouvernement ont été officialisés par des modifications à la *Loi sur le vérificateur général* et par la nomination d'un commissaire à l'environnement et au développement durable. En conséquence, Parcs Canada doit maintenant rendre compte au Parlement de ses progrès quant à ses obligations en matière d'environnement.

Un système de gestion de l'environnement (SGE) aide les organismes et les entreprises à appliquer le concept de gérance environnementale au moment de prendre des décisions. Ce système fait en sorte que la priorité soit accordée à ce qui menace le plus l'environnement.

10.1.1 Buts stratégiques

Le parc national du Canada Elk Island adopte de saines pratiques environnementales pour ce qui est de l'ensemble de ses activités, services et produits.

Les visiteurs et le personnel concourent aux principes de la gérance environnementale et de la durabilité de l'environnement.

10.1.2 Objectifs

Améliorer la situation de l'environnement en élaborant et en mettant en oeuvre un système de gestion de l'environnement.

Intégrer la gérance environnementale dans toutes les opérations du parc, y compris en ce qui concerne les titulaires de baux du parc.

Encourager les visiteurs à partager la responsabilité de la gérance environnementale.

10.1.3 Mesures clés

1. Réduire ou éliminer tous les sites contaminés dans le parc.
2. Utiliser des méthodes de gestion sûres et respectueuses de l'environnement pour l'acquisition, le compte rendu, la surveillance, la manipulation, l'entreposage, l'utilisation, le transport et l'évacuation des matières dangereuses.
3. Réduire la consommation d'essence; promouvoir l'utilisation d'autres combustibles.
4. Incorporer une technologie efficace et économique pour les nouveaux bâtiments et équipement ou ceux qui sont rénovés.
5. Réduire les déchets solides par l'entremise de programmes de réduction, de réutilisation et de recyclage.
6. Acheter des produits et services qui répondent aux normes environnementales et faire preuve de leadership au chapitre de l'utilisation de ces produits écologiques (p. ex. en publiant de l'information et des articles dans le guide du visiteur).
7. Voir à ce que l'utilisation de l'eau de surface et de l'eau souterraine ne nuise pas aux systèmes aquatiques et riverains.
8. Réduire la consommation d'eau en ayant recours, dans les installations du parc, à des technologies qui permettent d'économiser l'eau.
9. Voir à ce que l'eau potable du parc satisfasse aux normes provinciales et nationales de santé publique ou qu'elle les dépasse.
10. Surveiller l'exploitation des installations de gestion des animaux sauvages afin de réduire au minimum leur incidence sur l'écosystème.

Zonage du parc

11.0 ZONAGE DU PARC

11.1 Aperçu

Le zonage est une approche intégrée de classification des aires terrestres et marines en fonction de la protection à assurer aux ressources culturelles et aux écosystèmes et de l'offre de services au public. Cela constitue en réalité un des moyens dont dispose Parcs Canada pour conserver l'intégrité écologique grâce à l'application spécifique de politiques sur divers sujets tels que la gestion des ressources, des activités appropriées et la recherche. Le zonage oriente donc les activités des gestionnaires et des visiteurs.

– Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (Parcs Canada, 1994).

Le système de zonage compte cinq catégories, établies en fonction des caractéristiques naturelles et culturelles et de l'activité humaine actuelle et proposée du parc (Figure 5 – Zonage du parc).

11.2 Zone I - Préservation spéciale

Les terres de la zone I méritent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou soutiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou encore parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. L'élément clé à retenir est la préservation. L'accès et la circulation en véhicule à moteur sont interdits.

Le parc national Elk Island ne renferme aucun secteur classé zone I.

11.3 Zone II - Milieu sauvage

La zone II comprend de vastes aires qui représentent bien une région naturelle et qui sont conservées à l'état sauvage. Il s'agit de préserver les écosystèmes en évitant d'intervenir. Dans la zone II, les visiteurs peuvent découvrir les écosystèmes du parc qui nécessitent peu de services et d'installations.

Dans presque toute la zone II, les visiteurs ont la possibilité de faire l'expérience de la solitude et de l'éloignement. L'accès par véhicule à moteur y est interdit. La majorité du parc – un total du 86,7 pour cent – est classé zone II.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) exige désormais que les réserves intégrales soient désignées par voie de règlement, plutôt que par le biais d'une politique uniquement. La Loi vise à protéger et à préserver encore davantage un degré élevé d'intégrité écologique. Dans ces réserves intégrales, les seules initiatives d'aménagement et activités permises sont celles qui sont requises pour la prestation des services essentiels et la protection des ressources. La création de réserves intégrales compte parmi les nombreux outils à notre disposition pour assurer la préservation des ressources naturelles; elle ne modifiera pas les profils de fréquentation actuels du secteur.

Le parc national du Canada Elk Island ne renferme pas de secteurs assez grands ou assez éloignés pour justifier la création d'une réserve intégrale, conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

11.4 Zone III - Milieu naturel

Dans la zone III, les visiteurs peuvent se sensibiliser aux valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc au moyen d'activités de plein air nécessitant peu de services et uniquement des installations rudimentaires. La zone III comprend des aires où les activités des visiteurs exigent des installations qui dépassent les normes de la zone II. L'accès en véhicule y est contrôlé.

Secteurs classés zone III dans le parc national Elk Island :

- une zone tampon de 25 mètres le long des côtés nord et sud de la route Yellowhead (route 16);
- une zone tampon de 25 mètres à l'intérieur du parc, qui longe toute la clôture délimitant le parc;
- l'aire de camping de groupe du Lac-Oster et la route d'accès qui y mène;
- les trois installations de rassemblement des animaux et les routes d'accès qui y mènent (installation de rassemblement des wapitis du lac Mud, installation de rassemblement des bisons des plaines et installation de rassemblement des bisons des bois Flying Shot).

En tout, 9,8 pour cent du parc national Elk Island est désigné milieu naturel.

11.5 Zone IV - Loisirs de plein air

Aires bien délimitées convenant à une vaste gamme d'activités permettant de comprendre et d'apprécier le patrimoine et d'en profiter. Sont fournis des services et installations essentiels le moins nuisibles possible à l'intégrité écologique du parc. L'accès direct par véhicules automobiles y est autorisé.

Voici les secteurs classés zone IV du parc national Elk Island :

- la promenade Elk Island et les stationnements aux points de départ des sentiers;
- le point de départ du sentier du Bison-des-Bois et la route d'accès qui y mène, au sud de la route Yellowhead (route 16);
- le chemin d'administration;
- le secteur des bureaux d'administration et les logements du personnel;
- le secteur du lac Astotin, y compris le terrain de golf Elk Island et le terrain de camping de la Plage-Sandy; et
- le secteur du Centre d'accueil.

Les secteurs classés zone IV représentent 3,5 % de la superficie totale du parc.

11.6 Zone V - Services du parc

Agglomérations qui sont situées dans des parcs nationaux existants et qui réunissent les services d'accueil et les installations de soutien. En règle générale, la zone V s'applique à des lotissements urbains comme celui de Jasper ou de Waskesiu.

Le parc national du Canada Elk Island ne renferme aucun secteur classé zone V.

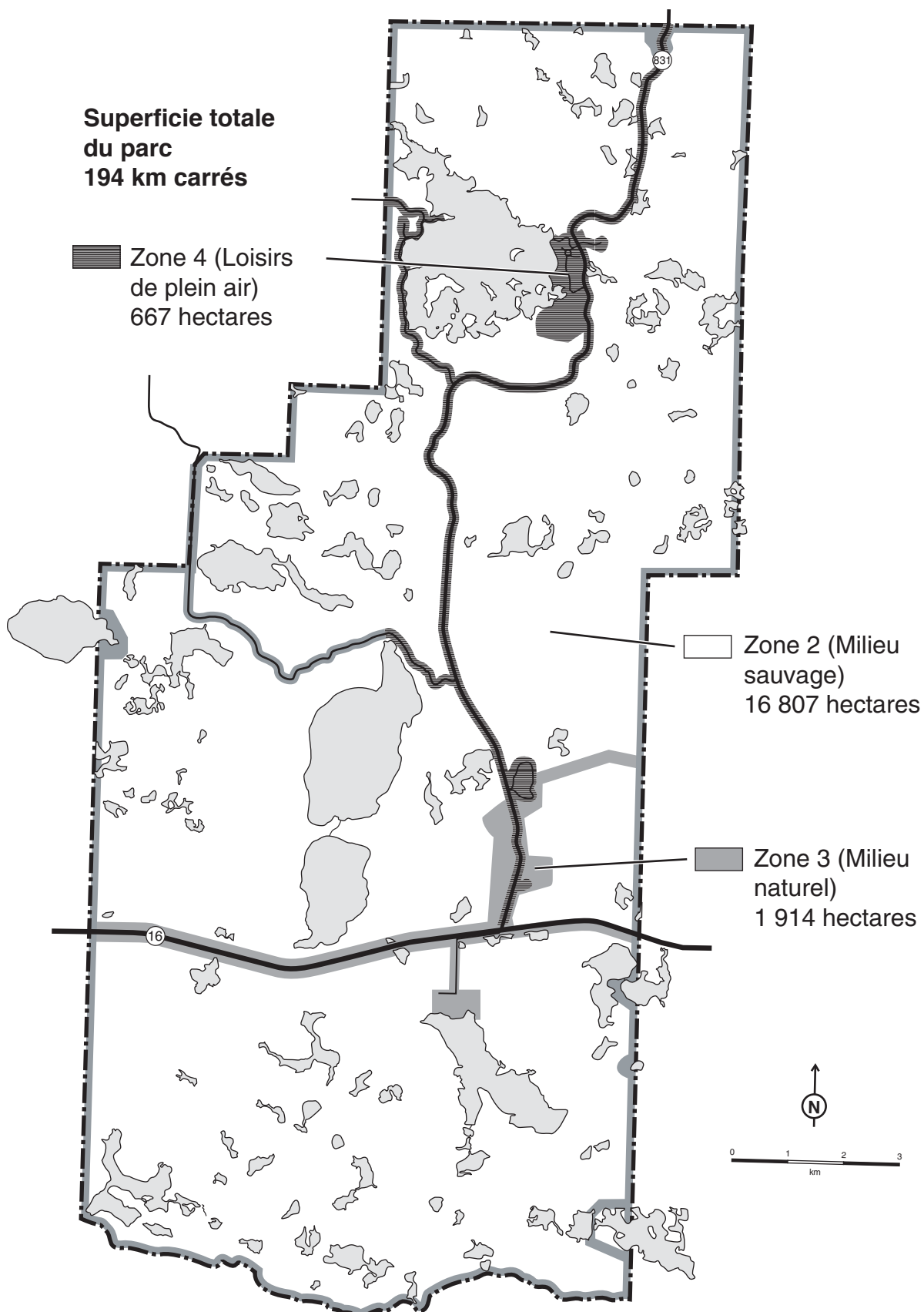


Figure 3 – Système de zonage

Sommaire de l'évaluation environnementale

12.0 SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Ce qui suit est le résumé d'un rapport distinct intitulé *Environmental Assessment - Elk Island National Park of Canada Management Plan, 2001* (évaluation environnementale – *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island, 2001*).

12.1 Contexte

Conformément à la *Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1999), une évaluation environnementale a été effectuée pour étudier les effets sur l'environnement des politiques, des programmes et des mesures envisagées dans ce plan directeur et pour voir à ce qu'ils soient bien compris, qu'ils respectent la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et les politiques de Parcs Canada et qu'ils permettent d'améliorer l'intégrité écologique et l'intégrité commémorative.

Au cours du dernier siècle, le peuplement, l'aménagement, le transport, l'agriculture et l'activité industrielle ont entraîné un stress sur l'écosystème d'Elk Island et de la région.

Voici les éléments les plus préoccupants :

- fragmentation du paysage et perte de connectivité des parcelles de l'habitat en raison de l'aménagement et de l'activité humaine dans le parc et dans les environs;
- impacts des espèces non indigènes, de l'exploitation agricole, des maladies d'animaux domestiques et de l'expansion urbaine; et
- altération de la succession de la végétation en raison de l'absence du feu et de la modification du paysage par l'être humain.

12.2 Perspective régionale

Au fil des ans est ressortie l'importance d'avoir une vue générale du parc et de sa relation avec les environs. En réponse à cette nécessité, le plan directeur propose une approche de gestion écosystémique des collines Beaver, ce qui comprend la superficie de 800 kilomètres carrés entourant et englobant le parc. Grâce à des initiatives menées conjointement avec des organismes comme la Société canadienne pour la conservation de la nature, les comtés adjacents et les autres organismes gouvernementaux, il sera possible de promouvoir la préservation des corridors fauniques et des espèces végétales et fauniques rares dans les collines Beaver, et ainsi, contribuer à long terme à la durabilité écologique du parc.

12.3 Portée de l'évaluation

L'évaluation environnementale portait surtout sur les propositions qui étaient susceptibles d'entraîner des effets sur l'environnement, positifs comme négatifs, et qui visaient à atteindre les buts suivants :

- rétablir et maintenir les processus écologiques;
- répertorier, préserver et surveiller les ressources culturelles;
- accroître la qualité des activités appropriées des visiteurs;
- entretenir et améliorer les couloirs de circulation;
- mettre en oeuvre un cadre de gestion adaptative et transparente; et
- mettre au point un système de gestion environnementale.

Les propositions contenues dans le plan directeur traitent des principales préoccupations d'ordre écologique avec lesquelles est aux prises le parc. Elles visent à soit réduire les effets perturbateurs identifiés, soit améliorer la qualité de l'expérience du visiteur. Certaines mesures auront un effet bénéfique immédiat. Dans d'autres cas, comme la restauration de l'intégrité écologique d'un pré, il faudra de nombreuses années. Le rétablissement de certains processus naturels, comme la succession végétale, prendra des décennies.

Le plan propose des cibles et des seuils de performance lorsqu'ils sont connus, et, à la suite de nouvelles études, d'autres seront établis, (p. ex. réduction du nombre d'ongulés, lutte contre les mauvaises herbes nuisibles). Des programmes de surveillance détermineront si les propositions et les mesures permettent de respecter les objectifs et les cibles fixés. Ils sont essentiels au succès des mesures prises; ils serviront à déterminer les cas où un changement ou un virement de cap s'avère nécessaire.

Étant donné que les propositions ne contiennent pas d'information se rapportant à un projet en particulier, l'évaluation environnementale ne vise pas de mesures particulières. Elle s'attarde plutôt aux effets cumulatifs des propositions dans le but de déterminer si le parc se rapproche ou s'éloigne de son objectif d'intégrité écologique.

12.4 Participation du public

Le public et les experts ont amplement eu l'occasion de contribuer à la préparation du plan directeur d'Elk Island. Depuis que le plan précédent a été approuvé, il y a eu de nombreux sondages auprès du public concernant la future gestion des parcs. Le Groupe d'étude de la vallée de la Bow (1994-1996) a organisé une table ronde où étaient représentés quatorze secteurs d'intérêt. La réponse de Parcs Canada aux recommandations du groupe d'étude formait essentiellement la base du *Plan directeur du parc national Banff* de 1997, sur lequel repose l'orientation générale du *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island*. Au printemps de 2001, Parcs Canada soumettait un plan directeur conceptuel du parc national Elk Island à l'examen public. Ce document contenait des propositions précises pour le plan directeur et une discussion des effets sur l'environnement. Le plan directeur conceptuel a été envoyé à ceux qui en avaient fait la demande, et il a fait l'objet de discussions avec les membres du public à l'occasion de journées d'accueil.

Parcs Canada a analysé les observations du public et incorporé des suggestions, le cas échéant. À la suite de l'approbation du plan par la ministre, de nombreuses composantes du plan feront l'objet d'une évaluation environnementale et d'un examen public à mesure que des projets particuliers seront présentés afin d'être mis en oeuvre.

12.5 Conclusion

Le *Plan directeur du parc national Elk Island* est conforme à la législation et aux politiques sur les parcs nationaux. Il y a eu examen par les pairs et participation du public. Le plan d'action proposé est réalisable grâce à la technologie existante. D'autres recherches seront menées avant que des mesures ne soient prises à l'égard de certains éléments du plan.

L'évaluation environnementale montre que les propositions n'auront pas d'incidence environnementale négative importante. De plus, il est clair que l'effet cumulatif du plan va dans le sens d'une amélioration de l'intégrité écologique. L'efficacité de l'habitat sera plus grande, et la fragmentation de l'habitat sera moins importante. Un meilleur équilibre sera atteint au sein de la forêt boréale mixte des basses-terres où domine le tremble. L'incidence des plantes non indigènes diminuera. L'incidence des plantes végétales non indigènes diminuera. La succession végétale naturelle sera améliorée. L'amélioration de la gestion de l'activité humaine réduira les effets perturbateurs des visiteurs dans le parc. Les limites d'aménagement seront mieux définies, tous les intervenants sauront ce que l'avenir leur réserve au chapitre des services et des installations dans le parc national Elk Island.

LISTE DES COLLABORATEURS

Équipe de planification du parc national Elk Island :

Rod Blair, directeur

Laurie Guyot, planificatrice en gestion

Steve Otway, gestionnaire du service des gardes de parc

Murray Heap, coordonnateur des opérations des gardes de parc

Dan Gaudet, gestionnaire, avant-pays/services à la clientèle

Norm Cool, biologiste en conservation

Barry Baidak, technicien en entretien/menuisier

Evelyn Henke, coordonnatrice, produits du patrimoine et activités spéciales

Glenn Webber, agent de la consultation publique, Centre de services de l'Ouest canadien, Calgary

Avec l'aide des personnes suivantes :

Suzanne Richards, coordonnatrice de la science environnementale et de l'évaluation, Centre de services de l'Ouest canadien, Winnipeg

Ross Chapman, biologiste en conservation

Olaf Jensen, garde de parc principal

Remerciements spéciaux :

L'équipe de planification tient à remercier les personnes suivantes qui ont participé à l'examen et qui ont contribué à divers niveaux tout au long du processus, et sans lesquelles le présent plan n'aurait été complet :

Dr Garry Scrimgeour, chercheur scientifique, membre et président de l'Alberta Research Council, Science Advisory Committee (SAC)

Dr Robert Hudson, professeur de la productivité et de la gestion de la faune, Université de l'Alberta et membre du SAC

Dr Fiona Schmiegelow, professeure adjointe, Université de l'Alberta et membre du SAC

Dr Edward Bork, professeur adjoint, Université de l'Alberta et membre du SAC

Dr Brian Amiro, chercheur scientifique, Service canadien des forêts et membre du SAC

M. Jack Brink, conservateur de l'archéologie, Musée provincial de l'Alberta et membre du SAC

Locke Girvan, agent de l'environnement, comté de Strathcona

Les habitants de Lamont, Ardrossan, Vegreville, Tofield, Edmonton et les nombreuses autres personnes figurant sur la liste d'envoi du parc.

Le personnel du parc national Elk Island et d'autres parcs nationaux.

L'équipe de planification aimerait remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont pris le temps d'assister aux journées portes ouvertes, de prendre connaissance de l'ébauche du plan directeur, de téléphoner, de rencontrer les employés en personne, d'envoyer un courriel au parc et de nous écrire pour nous faire part de leurs commentaires. Nous avons grandement apprécié votre contribution et votre apport continuera de nous être des plus précieux.

GLOSSAIRE

Atténuation

Mesures prises pour ramener les incidences sur l'environnement à des niveaux qui permettent de rétablir ou de préserver l'intégrité écologique.

Besoins sociaux et économiques

Besoins qui dépassent les besoins financiers. S'entend du besoin qu'ont les gens de profiter pleinement de la nature, de l'apprécier, de la comprendre, et de participer à la conservation de réserves intégrales et au rétablissement d'espèces. À titre d'exemple, le rétablissement d'une espèce pourrait être la célébration d'un événement qui ne s'est pas produit depuis des dizaines d'années.

Broutage

L'action de manger des plantes. Les herbivores se nourrissent de plantes. Le terme « pâtureur » désigne les animaux qui consomment principalement des graminées, comme le bison. Le terme « brouteur » s'applique aux animaux qui mangent surtout des ramilles et des arbustes, comme l'original. Les brouteurs et les pâtureurs forment la classe des herbivores.

Exotique

Espèce qui n'est pas indigène à la flore ou à la faune de la région, mais qui est maintenant établie dans l'écosystème.

Gestion adaptative

L'apprentissage par la pratique. Une suite de mesures bien pensées, assorties de résultats attendus (hypothèses). Les résultats obtenus sont ensuite étudiés et comparés aux prévisions, et les mesures prises ultérieurement sont rajustées en conséquence.

Herpétofaune

Nom commun désignant le groupe d'animaux qui comprend les grenouilles, les crapauds, les salamandres, les serpents et les tortues. L'herpétofaune regroupe les reptiles et les amphibiens.

Hydrologie

La présence, la circulation et la répartition d'eau dans l'environnement.

Intervenant

Une personne ou une organisation qui a un intérêt dans le parc national du Canada Elk Island. Il peut s'agir d'une organisation gouvernementale et non gouvernementale, d'une entreprise et d'un organisme à but lucratif et à but non lucratif.

Principe de la prudence

Conformément à la déclaration de Rio (1992) : « Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. » Ce concept est de plus en plus appliqué dans des cas où la santé et la sécurité du public sont menacées, et non plus uniquement en ce qui concerne les menaces à l'environnement.¹

Riverain

Se dit des terres qui bordent les cours d'eau. Désigne aussi les plantes et les animaux qui sont associés à ces terres.

Suite d'indicateurs

Une série d'indicateurs servant à évaluer l'état actuel de l'intégrité écologique.

Surveillance

Recueillir de l'information de façon conséquente sur une période donnée au sujet d'un organisme ou d'un groupe d'organismes vivants ou d'éléments non vivants pour en déterminer le statut, l'abondance, la répartition de même que l'interaction avec les autres organismes ou le milieu.

¹ *Cadre applicable aux avis en matière de sciences et de technologie : Principes et lignes directrices pour une utilisation efficace des avis relatifs aux sciences et à la technologie dans le processus décisionnel du gouvernement.*

Gouvernement du Canada, 2000.

RÉFÉRENCES

- Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. 2000. *Rapport de la commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada*. Ottawa, ON.
- Gouvernement du Canada. 1953. *Loi sur les lieux et monuments historiques*. Imprimeur de la Reine, Ottawa, ON.
- Gouvernement du Canada. 2000. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Imprimeur de la Reine, Ottawa, ON.
- Parcs Canada. 1994. *Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada*. Ottawa, ON.
- Parcs Canada. 1994. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Ottawa, ON.
- Parcs Canada. 1996. *Plan directeur du parc national Elk Island*. Ottawa, ON.
- Parcs Canada. 1997. *An Investment Strategy for the Astotin Lake Area*. Business Services Group, Calgary. Parks Canada.
- Parcs Canada. 1998. *Plan directeur du Parc national Banff*. Ottawa, ON. : Direction générale des parcs nationaux.
- Parcs Canada. 1999. *Parc national du Canada Elk Island : Plan de conservation de l'écosystème*.
- Parcs Canada. 1999. *Éventail des activités appropriées dans les parcs nationaux*. Ottawa, ON.
- Parcs Canada. 2000. *Plan d'action pour la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux*. Ottawa, ON.
- Parcs Canada. 2000. *Parc national Jasper du Canada : plan directeur*. Ottawa, ON. : Direction générale des parcs nationaux.
- Parcs Canada. 2000. *Plan d'action sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada de Parcs Canada*. Ottawa, ON : Parcs Canada, Parcs nationaux.
- Parcs Canada. 2000. *Parc national des Lacs-Waterton du Canada : plan directeur*. Ottawa, ON.: Direction générale des parcs nationaux.
- Parcs Canada. 2001. *Engager les Canadiens - Directions stratégiques pour la coordination des communications extérieures*. Ottawa, ON.
- Service canadien de la faune. 2001. *Rapport annuel no 11, Rétablissement des espèces canadiennes en péril*. Ottawa, ON.